Une jeune fille d'El Oued simule son enlèvement

Page 5

SELON MOHAMED AÏSSA

Sept pèlerins algériens sont décédés durant la période du hadj

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5866 -MARDI 29 AOÛT 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SATURATION DU PARKING DE L'AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE

Des retards sont annoncés par Air Algérie

Page 24

Alors qu'il est en baisse sur le marché parallèle

L'EURO PLUS CHER DANS LES BANQUES



DR

L'euro poursuit sa progression face au dinar. Hier, c'est un autre record historique qui a été établi dans les cotations interbancaires officielles. Ces dernières sont fixées par la Banque d'Algérie, dont les indicateurs servent pour les transactions commerciales avec l'étranger. Hier matin, l'euro a dépassé la barre psychologique des 130 dinars, valant officiellement 130,15 DA pour un euro. Il y a une semaine, il avait atteint son plus haut point historique en une année face à la monnaie nationale. Pourtant, au square port Said d'Alger, fief du marché noir de la devise, il connaît une baisse inexplicable, tout comme les autres devises étrangères. Hier, le change parallèle de l'euro coûtait 188 dinars l'unité.

Page 3

FORCE D'INTERVENTION RAPIDE AFRICAINE

L'ALGÉRIE FAVORABLE

L'Algérie a toujours clamé son appui à l'initiative de création de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises. Aujourd'hui, son vœu vient d'être exaucé. Des officiers de haut rang ainsi que des experts représentant douze pays du continent Africain, dont l'Algérie, se sont à nouveau rencontrés hier à Kampala (Ouganda), pour poursuivre les discussions relatives à la création d'une force commune d'intervention rapide. C'est la troisième fois que ce groupe de travail engage des travaux destinés à examiner la mise en place de capacités africaines de réponse immédiate aux crises (CARIC).

Page 2



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ELECTIONS COMMUNALES ET DE WILAYA

FLN-RND : Vers une nouvelle bipolarisation politique



COMME pour les élections législatives du mois de mai dernier, le FLN est déjà en pole position puisqu'il connaît un rush pour les élections locales. En effet, pas moins de 51 000 candidatures sont déjà enregistrées par la direction nationale du parti. Et le chiffre est parti pour connaître une montée en puissance dans les prochains jours, selon la direction du FLN, qui voit dans cet engouement la preuve que les citoyens croient en ce parti.

Depuis son accession à la tête du parti, Djamel Ould Abbès s'efforce de recoller les morceaux.

La bonne volonté des acteurs actuels pour mettre le vieux parti sur les rails, dans un contexte où le RND commence à émerger sérieusement et prendre une place confortable est une véritable gageure. Qu'à cela ne tienne ; il faut relever que le FLN a été secoué par de graves crises organiques ces dernières années.Des crises intestines qui ont affaibli durablement le parti majoritaire et ses appareils. Ces derniers n'ont plus l'influence d'antan au sein de la population, même rurale. Des cadres aguerris dans le militantisme de base et le travail de proximité et associatif ont déserté les kasmas et les mouhafadhas. Vidé de ses cadres au profit d une faune d'affairistes et d'opportunistes, le vieux parti est resté otage des querelles de clochers et des batailles claniques.

D'autant que les sondages récents montrent à quel point ce parti n'arrive pas à drainer les élites et les intellectuels, permettant à d'autres entités de produire des discours « contradictoires » ou « pauvres ».

En effet, l'idéal de ce parti est aussi l'incarnation idéologique du 1er Novembre qui l'applique dans les règles de l'art, du moins pour l'instant, contrairement au RND qui a pris le dessus en choisissant une autre stratégie politique et électorale et en appliquant une nouvelle vision moins dogmatique, mais plus moderniste et libérale. Il faut reconnaître aujourd'hui qu'il est difficile pour le FLN de proposer du neuf, ou un discours rénovateur. Il lui est difficile de retenir l'attention des citoyens avides de réformes et de changement. Tout compte fait, c'est une autre une épreuve difficile qui attend Ould Abbès quand on sait que le FLN semble n'être plus en phase avec le peuple. Arrivé en première position lors des dernières élections législatives de 2017, avec un score en deçà des attentes, le parti affûte ses armes en vue des prochaines élections locales. C'est dans cette optique que le SG du FLN, Djamel Ould Abbès, a appelé les militants à se «remobiliser» afin que leur formation politique puisse retrouver sa place d'antan. Car le retour en force du RND de Ahmed Ouyahia, qui a pris récemment la tête du gouvernement, risque de lui faire subir un second échec fatal.

H. A.

FORCE D'INTERVENTION RAPIDE AFRICAINE

L'Algérie favorable

L'Algérie a toujours clamé son appui à l'initiative de création de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises.

Aujourd'hui, son vœu vient d'être exaucé. Des officiers de haut rang ainsi que des experts représentant douze pays du continent Africain, dont l'Algérie, se sont à nouveau rencontrés, hier à Kampala (Ouganda), pour poursuivre les discussions relatives à la création d'une Force commune d'intervention rapide.

C'est la troisième fois que ce groupe de travail engage des travaux destinés à examiner la mise en place de capacités africaines de réponse immédiate aux crises (CARIC), une initiative lancée en novembre 2013, pour traiter de situations requérant une intervention militaire conjointe sur le continent.

Durant une première rencontre, cette cellule a eu à examiner la capacité de la CARIC à répondre aux crises et de ses capacités à contribuer aux opérations de maintien de la paix en Afrique. Outre l'Algérie, prennent part aux discussions des représentants de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Burkina Faso, de l'Egypte, du Niger, de l'Ouganda, du Rwanda, du Sénégal, du Soudan, de Tanzanie et du Tchad. Selon les premières estimations, plus de 30 millions de dollars seraient nécessaires pour mettre en place une force d'intervention et créer le siège de la CARIC, pour lesquels chaque pays membre doit, par ailleurs, contribuer à hauteur de 12 000 dollars/an pour financer les opérations et les dépenses administratives de l'organisation. L'Algérie a participé par le passé au transport des troupes de l'UA en déployant ses avions de transport. Ce n'est pas la première fois, que l'Algérie met à contribution sa flotte de transport stratégique pour le maintien de la paix dans le continent africain.

Elle s'est déjà distinguée par le passé en assurant, grâce aux avions porteurs de l'AAF, notamment des Iliouchine 76, le transport des troupes ougandaises et leurs matériels, déployées dans le cadre de la mission de maintien de la paix en Somalie (Amisom). L'Algérie a apporté aussi un soutien au transport des troupes africaines de la mission internationale de soutien à la République centrafricaine (RCA) sous conduite africaine (Misca). Mais parallèlement, elle a toujours refusé l'envoi de troupes en raison de sa doctrine diplomatique.



L'Algérie a toujours refusé de se prêter à ce jeu. Considérée comme la troisième puissance militaire du continent après l'Egypte et l'Afrique du Sud, elle est la première puissance militaire en termes de forces, d'équipements et de capacités. Les effectifs des forces armées sont estimés à 167 000 hommes dont 147 000 pour l'armée de terre 80 000 conscrits, mais l'ANP compte également 150 000 réservistes de moins de 50 ans. A cela, il faut ajouter 1 200 gardes républicains, 20 000 gendarmes, 16 000 membres des forces de sécurité nationale.

L'Algérie est également, au Maghreb, le leader sur le plan de l'effort de défense, avec 54% du total des dépenses militaires régionales.

Selon SIPRI, l'Algérie a accru celles-ci de 5,2%, et leur progression atteint 189% pour la période 2003-2012. Enfin, en matière d'achats d'armements, l'Algérie a supplanté l'Afrique du Sud – avec 43% des importations contre 18%, offrant aux fournisseurs étrangers le plus grand et le plus dynamique marché de défense du continent. Au niveau mondial, l'Algérie est passée du 24e rang en 2011 au 7e rang, en 2017, des importateurs d'armements conventionnels.

Hocine Adryen

LA HIISE SE CONCERTE ET SE REDÉPLOIE

Un nouveau guide en préparation

LA HAUTE instance indépendante en charge de la surveillance des élections(HIISE), que préside Abdelwahab Derbal, a tenu hier une réunion en session ordinaire pour mettre en place son dispositif en prévision des locales du 23 novembre prochain. Un nouveau guide, dit-on, est en préparation.

Cette première réunion est destinée à mettre en place une nouvelle feuille de route en fonction des lacunes constatées lors des législatives du 4 mai dernier et aussi les observations des partis politiques pour améliorer le dispositif de surveillance. Cette première réunion de l'instance de surveillance intervient dans la foulée de la convocation du corps électoral ainsi que de la révision exceptionnelle des listes électorales, alors qu'au ministère de l'Intérieur, l'opération de retrait des dossiers de candidature a commencé samedi dernier et bat son plein.

Le ministère de l'Intérieur a mis en place une logistique et le retrait des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature, ainsi que les dépôts ont commencé le 26 août dernier. Les documents en question se présentent sous forme d'une chemise dossier comprenant un formulaire de déclaration de candidature, une notice de renseignements individuels, des formulaires de souscription de signatures pour les listes de candidats indépendants et les listes de candidats présentées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques ne remplissant pas les conditions édictées par l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral.

La remise de ces documents intervient sur présentation par le représentant dûment habilité des postulants à la candidature d'une lettre annonçant l'intention de constituer une liste de candidats.

La déclaration de candidature doit être accompagnée d'un dossier pour chaque candidat titulaire et suppléant, figurant sur la liste, comportant des pièces justificatives.

Ce dossier doit, ainsi, comporter une attestation d'accomplissement ou de dispense du service national, un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3), un certificat de nationalité algérienne, une photo d'identité, un extrait d'acte de naissance pour les candidats nés à l'étranger, une copie du programme de la campagne électorale pour les listes de candidats indépendants. Il doit comprendre, également, une copie du procès-verbal de certification délivré par le président de la commission électorale de la circonscription électorale pour les listes de candidats indépendants et les listes de candidats présentées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques ne remplissant pas les conditions édictées par l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral.

Il est joint au dossier de candidature une attestation de parrainage, signée par le responsable dans le cas de présentation d'une liste de candidats sous l'égide d'un parti politique ou signée par les responsables des partis politiques dans le cas de présentation de liste de candidats sous l'égide de plusieurs partis politiques (alliance). Le dépôt des listes de candidats s'effectue au niveau des services compétents de la wilaya, par le candidat figurant en tête de liste ou en cas d'empêchement par le candidat figurant en seconde position contre accusé de réception.

Le ministère porte, en outre, à la connaissance des postulants intéressés que la remise des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature s'effectue tous les jours de la semaine de 9h à 16h30 (sauf le vendredi), et le dépôt des dossiers de candidature s'achève 60 jours francs avant la date du scrutin, soit le samedi 24 septembre 2017 à minuit.

Hocine Adyen

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le régime des licences d'importation de 2015 toujours en vigueur

Le régime des licences d'importation, entré en vigueur en décembre 2015, est «toujours en vigueur», tandis que le décret exécutif du 22 août en cours, paru dans le dernier Journal officiel (JO), porte sur l'abrogation de certains aspects réglementaires du décret de juin 2017 modifiant celui de 2015.



C'est un communiqué du ministère du Commerce qui donne des clarifications, après celles de la chefferie diffusées avant-hier. «Le ministère tient à informer l'ensemble des opérateurs économiques que le régime des licence d'importation ou d'exportation est toujours en vigueur tandis que l'abrogation contenue dans le décret exécutif 17-245 du 22 août 2017 ne concerne que certains aspects réglementaires du décret 17-202 du 22 juin 2017 modifiant et complétant le décret 15-306 du 6 décembre 2015», précise ce communiqué.

Ainsi, poursuit le communiqué, «les dispositions du décret 15-306 fixant les conditions et les modalités d'application du régime des licences d'importation ou d'exportation de produits et marchandises demeurent en vigueur».

Il est à rappeler qu'en juin dernier, le décret 17-202 avait apporté un amendement de taille concernant le mode de délivrance de ces licences, en ajoutant la condition suivante : toute décision du ministère du Commerce relative à l'octroi d'une licence doit être validée par le Premier ministre.

L'article 2 de ce décret (17-202) a ainsi amendé l'article 5 du décret de 2015 (le 15-306) en stipulant que les licences d'importations «sont accordées par le ministre chargé du Commerce, sur proposition du comité interministériel permanent, après accord du Premier ministre».

Le décret paru dans le dernier JO (le 17-245 du 22 août) est donc venu annuler les dispositions du décret précédent, celui de juin 2017, c'est-à-dire annuler la condition de soumettre l'octroi des licences à l'accord du Premier ministre.

Désormais, l'obtention des licences est tributaire du seul ministère du Commerce, comme c'était le cas entre janvier 2016 et juin 2017.

Des médias ont rapporté dernièrement l'annulation d'un décret exécutif ayant trait au régime des licences d'importation de biens et de marchandises. Cette information a donné lieu à une incompréhension autour de cette question et créé de la confusion chez les importateurs et les milieux d'affaires.

Cette «incompréhension» a fait réagir le Premier ministère, qui a tenu à préciser que l'abrogation en question vise à «laisser à l'administration du Commerce le soin de régir les licences d'importation qui demeurent toujours en vigueur».

Pour rappel, le décret de 15-306 du 6 décembre 2015 stipule que les licences d'importation ou d'exportation automatiques sont délivrées par les secteurs ministériels concernés sur la base d'une demande accompagnée de documents justifiant la conformité des produits selon leur nature et la situation juridique des opérateurs économiques.

Quant aux licences non automatiques, qui sont l'objet des décrets 17-245 et 17-202, elles sont accordées par le ministère du Commerce sur proposition d'un comité interministériel permanent institué auprès de ce ministère, afin de gérer les contingents de produits.

Ce comité a pour mission de formuler des propositions relatives à la liste des produits et la détermination des volumes quantitatifs des contingents.

La durée de validité des licences est fixée à six mois à compter de sa date de délivrance. Selon le décret, la licence délivrée a un caractère «personnel et incessible». En cas de non-utilisation, elle doit être restituée au comité, au plus tard dans les 10 jours ouvrables suivant sa date d'expiration.

Les Douanes doivent informer régulièrement le ministère du Commerce et la Banque d'Algérie du niveau de consommation des contingents à l'importation et à l'exportation, ainsi que des statistiques relatives à l'historique des opérations d'importation ou d'exportation.

Au début de leur application, en janvier 2016, les licences concernaient exclusivement les voitures, le ciment portland gris et le rond à béton, avant d'être élargies à certains produits agricoles et de l'agroalimentaire et, récemment, aux produits électroménagers, téléphones portables et produits cosmétiques.

M. K.

ALORS QU'IL EST EN BAISSE SUR LE MARCHÉ PARALLÈLE

L'euro plus cher dans les banques

LA MONNAIE unique européenne poursuit sa progression face au dinar. Hier, c'est un autre record historique qui a été établi dans les cotations interbancaires officielles. Ces dernières sont fixées par la Banque d'Algérie et dont les indicateurs servent pour les transactions commerciales avec l'étranger.

Hier matin, l'euro a dépassé la barre psychologique des 130 dinars, valant officiellement 130,15 DA pour un euro. Depuis quelques jours, il était admis que la monnaie européenne allait creuser davantage l'écart, alors qu'en parallèle, le dollar est coté a 109,48 dinars, qui demeure également un seuil assez élevé. Il y a une semaine, l'euro avait atteint son plus haut point historique en une année face à la monnaie nationale.

Pourtant, au square port Said d'Alger, fief du marché noir de la devise, l'euro connaît une baisse inexplicable, tout comme les autres devises étrangères.

Hier, le change parallèle de l'euro coûtait 188 dinars l'unité, selon les sommes demandées. Une grosse quantité achetée serait négociable facilement avec des réductions qui varieront entre un et 0,5 euro. Pour les cambistes clandestins de la capitale, on est encore loin du record atteint au début du mois de juillet dernier, quand la devise européenne avait frôlé les 195 dinars l'unité. Certains avancent l'hypothèse d'une baisse conséquente de la demande. Cela reste plausible étant donné que cette période signifie surtout la fin des vacances et des départs à l'étranger pour les algériens. De plus, le cycle des voyages religieux de la Omra ne commencera qu'au mois d'octobre. D'autres pensent que la demande en devises a subi un petit choc, suite aux tempêtes politiques récentes.

Les milieux d'affaires, notamment les importateurs, vivaient une période d'incertitude suite aux confusions nées des derniers décrets exécutifs signés par l'ex-Premier ministre Tebboune et leur abrogation par son successeur Ouyahia.

M. K.

SELON LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

Sept pèlerins algériens sont décédés durant la période du hadj

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a déclaré que sept pèlerins algériens, une femme et six hommes, sont décédés lors de l'accomplissement des rituels du hadj.

Il a ajouté que les cas de décès enregistrés chez les hadjis algériens sont dus à leurs maladies chroniques, affirmant que le nombre de décès était en baisse par rapport aux années précédentes vu la bonne prise en charge des hadjis sur tous les plans.

Les services consulaires ont pris toutes les mesures nécessaires pour accélérer l'enterrement des hadjis décédés et informer leur famille, a-t-il dit.

Par ailleurs, le ministre a exprimé sa satisfaction quant aux efforts consentis par la mission algérienne à La Mecque et pour ses tâches accomplies avec succès durant cette saison du hadj, l'appelant ainsi à poursuivre son devoir dans les Lieux saints, et ce à deux jours du début des rites du hadj.

A l'issue d'une séance de travail consacrée à la lecture des rapports des chefs de section de la mission à La Mecque, le ministre a déclaré que «ces rapports attestent parfaitement de la réussite de la saison du hadj, d'autant que chaque hadji est parfaitement pris en charge». «Nous devons assurer une mobilisation de tous les membres de la mission pour que les hadjis aient un séjour serein et paisible dans les camps de Arafat et Mina», a souligné le ministre, qui a évoqué l'utilisation d'un portail électronique par la mission du hadj en vue de s'enquérir de la situation des hadjis dans l'attente de l'utilisation d'autres moyens de communication.

T. R.

RETRAITES ANTICIPÉE

8 000 fonctionnaires de l'éducation concernés

LA CAISSE nationale des retraites CNR a finalisé le traitement de 8 000 dossiers de demandes de retraite anticipée, en instance, déposés par les fonctionnaires de l'éducation avant décembre 2016, date de l'annulation de la retraite proportionnelle.

Dans un communiqué de presse, la CNR a précisé que le traitement des dossiers des demandes de retraite proportionnelle et sans condition d'âge des fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale, déposés antérieurement au 31 décembre 2016, avant l'entrée en vigueur de la loi 15-16 du de fin 2016, modifiant et complétant la loi 83-12 de juillet 1983 relative à la retraite, les dossiers qui étaient restés en instance pour des raisons liées essentiellement au dépôt du complément de pièces administratives, a pris fin le dimanche 27 août dernier au niveau des agences locales CNR des wilayas concernées.

«Le nombre des dossiers concernés par cette opération avoisine les 8 000, répartis sur douze wilayas», écrit la CNR, en précisant que les bénéficiaires seront destinataires de notification dans les prochains jours de la part des services de la CNR «qui a mobilisé tous les moyens humains et matériels» nécessaires afin de mener à bien cette opération.

S. N.

TIZI OUZOU

Arrestation d'un charlatan

DANS LE CADRE de la lutte contre le commerce illicite et les activités hors objet du registre du commerce, c'est-à-dire illégales et suspectes, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, à la suite d'un contrôle dans l'officine d'un «herboriste», a arrêté le commerçant après avoir constaté des pratiques et des activités hors objet du registre du commerce. En effet, l'homme, dont ni l'âge ni l'identité n'ont été révélés, y pratiquait la roquia, la hidjama (la saignée par la ventouse) ainsi que la vente de compléments alimentaires et parapharmaceutiques (en général des produits dits aphrodisiaques) sans autorisation. C'est ce qu'indique un communiqué émanant de la cellule de communication de la sûreté de wilaya qui ne mentionne toutefois pas l'adresse de cette officine ainsi que la date de l'intervention policière ayant mis fin à cette pratique illégale. Le document policier note seulement qu'une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre de ce commerçant, et ce en conformité avec l'article 42 de la loi 04-08 du 14 août 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, et transmise le 24 de ce mois au parquet de Tizi Ouzou. **S. T.**

Arrestation d'un dangereux malfaiteur à Bouzguène

SUITE à un renseignement recueilli sur le terrain, faisant état qu'un individu s'adonnait à du trafic de drogue à Bouzeguène, les éléments de la sûreté de daïra de cette même localité ont identifié et arrêté à Illoula Oumalou (Bouzeguène) le trafiquant, âgé de 32 ans. La perquisition effectuée à son domicile, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, s'est soldée par la découverte d'une quantité de kif traité, des munitions, des effets militaires et deux poignards. Les objets prohibés trouvés ont fait l'objet d'une saisie, indique encore la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Présenté devant le parquet d'Azazga en date du 27 août 2017, le mis en cause a été condamné, en comparution directe, à une année de prison ferme et à 100 000 DA d'amende pour trois chefs d'inculpation : détention de stupéfiants à des fins de consommation personnelle, détention de munitions sans autorisation et détention d'armes blanches. **S. T.**

Cinq personnes décédées en une journée dans deux accidents

CINQ PERSONNES ont trouvé la mort, avant-hier à Tizi Ouzou, dans deux accidents. Dans le premier cas, il s'agit d'un accident de la circulation qui s'est produit sur la RN 12, à hauteur du pont de Oued Aïssi. Selon le communiqué de la cellule de communication de la direction de la Protection civile de Tizi Ouzou, un véhicule léger, à bord duquel se trouvaient quatre jeunes gens âgés entre 25 et 26 ans, a fait une chute dans le vide à partir de ce pont. Les quatre occupants sont morts et le véhicule a été complètement endommagé.
Au cours de cette même journée et à quelques kilomètres de Oued Aïssi, plus exactement à Souk El-Had, chef-lieu de commune de Timizart, daïra de Ouaguenoun, un homme de 69 ans a trouvé la mort dans un garage de réparation. Selon le communiqué de la Protection civile, la victime a été écrasée par un véhicule. Celle a été évacuée à l'hôpital d'Azazga où l'équipe médicale n'a pu que constater le décès. **S. T.**

POUR ASSURER L'HYGIÈNE DES OPÉRATIONS D'ABATTAGE

Plus de 150 vétérinaires disponibles à Alger pendant l'Aïd

Plus de 150 médecins vétérinaires seront mobilisés les deux jours de l'Aid El Adha, pour contrôler les opérations d'abattage dans la capitale, selon l'inspecteur vétérinaire Abdelhalim Yousfi.



«Les 154 vétérinaires désignés par l'inspection, veilleront au respect des conditions d'hygiène», a-t-il déclaré à l'APS en précisant que 143 vétérinaires seront mobilisés au niveau des communes, 15 au niveau des abattoirs, 4 vétérinaires seront affectés à la brigade mobile et un vétérinaire pour assurer la permanence au siège de la direction de l'agriculture.
Des permanences seront également assurées par les services vétérinaires de wilaya au niveau des APC et des sites d'abattage, tandis que des brigades mobiles, composées de vétérinaires et de techniciens, effectueront des tournées dans les différents lieux susceptibles d'abriter des opérations d'abattage.
Les opérations d'abattage seront effectuées cette année aux abattoirs d'Hussein Dey (Ruisseau), des Eucalyptus (frères Bouteraa), d'El Harrach et de Zéralda, qui sont dotés des moyens nécessaires.
Ce même responsable a assuré aux citoyens que des vétérinaires sillonnent les différents quartiers de leurs communes et qu'en cas de doute concernant la bête du sacrifice, les gens peuvent consulter les vétérinaires qui seront en permanence au siège de leur commune. Il a enfin tenu à rassurer la population sur le bon état des moutons destinés à la vente et qui proviennent notamment de Djelfa, M'sila, Laghouat, Médéa, et de Tiaret. «Le cheptel en provenance de ces régions est sain et n'est porteur d'aucun signe de maladie contagieuse.»

10 000 agents d'hygiène dépêchés dans les communes de la capitale

Par ailleurs 10 000 agents d'hygiène et quelque 750 camions seront mobilisés dans la capitale par les entreprises d'hygiène «Netcom»» et «Extranet» durant l'Aïd, selon les deux responsable de ces entreprises.
Afin de prévenir la survenue d'éventuelles affections, provoquées par les résidus résultant des traditionnels sacrifices de têtes d'ovins célébrant l'Aïd el Adha, environ 10 000 agents de l'hygiène, auxquels seront adjoints 770 camions, vont être mobilisés, vendredi et samedi prochains, par les services de nettoiement de la capitale.
Le directeur général d'Extranet, Rachid Mechab, a indiqué à l'APS que son entreprise va, à elle seule, dépêcher 5 200 agents d'hygiène et 350 camions pour veiller à la propreté de l'environnement lors de la célébration de cette fête religieuse, notamment en collectant les résidus découlant de l'immolation de grandes quantités de têtes d'ovins. Il explique que ces agents vont sillonner les quartiers des 31 communes d'Alger, dont Extranet assure habituellement le nettoyage, afin de limiter l'accumulation des ordures, source de propagation des maladies.
Il a précisé, en outre, que le programme qui sera mis en place a obligé à doubler le nombre de bennes à ordures au niveau des points noirs, parmi lesquels, dit-il, figurent les marchés de proximité. «Extranet collectera près de 4 500 tonnes d'ordures, constituées notamment de toisons de mouton, d'abats et de restes de fourrage durant cette fête et jusqu'à plus de 8 000 tonnes, les deuxième et troisième jours», a-t-il prévu. En appui à Extranet, l'entreprise Netcom prévoit, pour sa part, de contribuer à l'opération avec 5 000 agents d'hygiène et 400 camions pour assurer le ramassage des ordures dans 26 autres communes de la wilaya d'Alger.
La chargée de communication de Netcom, Nassima Yaakoubi, annonce que 200 agents d'hygiène et 20 camions vont être chargés du ramassage des déchets découlant du sacrifice de l'Aïd al-Adha. Y seront adjoints 52 ânes pour assurer le nettoiement de zones inaccessibles aux moyens roulants.

Z. M.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE L'ONA À L'OCCASION DE L'AÏD-EL-ADHA

Appel à prendre soin des réseaux d'assainissement

A L'OCCASION de la célébration de la fête de Aid-el-Adha, l'Office national de l'assainissement lance, une campagne de sensibilisation sous le thème «Prenez soin des réseaux d'assainissement».
Dans un communiqué, l'ONA explique que cette action accompagne le dispositif mis en place à chaque célébration annuelle, dont l'objectif est de mettre un terme aux grands problèmes engendrés par le sacrifice des moutons au niveau des réseaux d'assainissement et aux stations d'épuration.
En effet, les déchets des moutons sont jetés, par certains citoyens indélicats, directement dans les réseaux d'assainissement. Certains déchets tels que les cornes, les pattes ou la toison ne peuvent être introduits dans les réseaux d'égouts car pouvant occasionner l'obstruction des canalisations et parfois même, dans certains quartiers, causer des débordements des eaux usées. Ces déchets peuvent nuire aussi au bon fonctionnement des stations d'épuration.
A travers cette campagne, l'ONA incite les citoyens à éviter de jeter les déchets dans les égouts et de s'abstenir de lever les tampons des regards, et ce en adoptant un simple geste, qui se résume à les mettre dans des sacs afin de les évacuer vers une décharge adéquate. Il est à noter que les unités opérationnelles de l'ONA seront mobilisées pour les besoins d'éventuelles interventions sur les réseaux d'assainissement et de surveillance des stations d'épuration.

S. T.

JOURS DE L'AÏD EL ADHA

Naftal assurera l'approvisionnement en carburants

L'ENSEMBLE des stations-service à travers le territoire national resteront ouvertes durant les fêtes de l'Aid El Adha, vendredi et samedi, et assureront un approvisionnement normal en carburants, a indiqué la société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) hier dans un communiqué. «Durant les fêtes de Aïd El Adha el Moubarek et à l'instar des autres jours de l'année, la distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble de son réseau de stations-service et de points de vente 24h/24 et à travers l'ensemble du territoire national», souligne le communiqué.

R. N.

ELLE A SIMULÉ SON ENLÈVEMENT

Un jeu qui tourne mal pour une jeune fille d'El Oued

Une jeune fille a été interpellée dimanche passé par la police d'El Oued. Elle serait coupable d'un faux enlèvement. Elle a été arrêtée après des investigations menées par les policiers enquêteurs ayant conduit à la perquisition de son domicile.



Une trentenaire a été arrêtée dimanche passé par la police d'El Oued et mise en détention après avoir inventé son enlèvement, selon un communiqué d'hier de la Direction des relations publiques de la Sûreté nationale (DGSN). Il y a quelques jours, cette jeune demoiselle, cachée dans une maison dans la daïra d'El Dbila, a utilisé son téléphone mobile en tapant le « 15 48 «, le numéro vert mobilisé par la Sûreté nationale, afin de signaler son enlèvement. En utilisant une identité usurpée pour échapper aux sanctions des policiers, la jeune fille leur a demandé de l'aide en leur relatant son kidnapping par des inconnus à l'aide d'un véhicule, selon sa version.
Au cours de cet appel «urgent», le policier chargé de recevoir et répondre aux appels des citoyens en détresse, a demandé à la jeune fille le lieu exact de sa détention. Elle a déclaré qu'elle se trouvait dans une maison d'El Dbila, prétendant qu'elle ne pouvait en préciser le lieu exact. C'est alors qu'une alerte à l'enlèvement a été déclenchée dans l'ensemble de la wilaya d'El Oued, où de grands moyens matériels et humains ont été déployés par la Sûreté d'El Oued pour parvenir à localiser le lieu de détention de la jeune fille. Une alerte qui entre dans le cadre du plan « Alerte Enlèvement».
Une telle opération nécessite, aussi, beaucoup d'argent pour la DGSN. Des recherches et investigations ont été lancées par les policiers enquêteurs appuyés par des unités cynophiles pour retrouver saine et sauve la fille «otage». En se basant sur les nouvelles technologies, surtout sur la puce électronique par laquelle la jeune fille a appelé à l'aide, les enquêteurs de la Sûreté d'El Dbila ont parvenus à localiser le lieu de «détention». L'intervention des éléments de la Sûreté d'El Dbila a été très courte car la « victime « a été retrouvée en bonne santé et rien n'indiquait son enlèvement. Elle a été conduite au siège de la Sûreté de daïra pour un interrogatoire. L'enquête menée par la gendarmerie a vite conclu à une histoire montée de toutes pièces par la jeune fille. Elle a tout inventé depuis le début de son appel téléphonique au « 15 48 «, rien que pour s'amuser ! Confrontée à ses déclarations incohérentes en garde à vue, la jeune fille a reconnu qu'elle n'avait jamais été enlevée.
Elle a été présentée hier devant le tribunal correctionnel d'El Oued et en détention. Il est important de souligner qu'en 2016, plus de 100 faux cas d'enlèvement ont été recensés et traités par les services de sécurité. Il s'agit dans la majorité des cas de fugues des mineurs, filles et garçons, et ce pour diverses causes, la grande partie pour des problèmes familiaux.

Sofiane Abi

ILS ONT VOLÉ DES ORDINATEURS ET DES ÉCRANS GÉANTS

Les cambrioleurs du stade Hamlaoui devant la justice

LA POLICE judiciaire du huitième arrondissement de la sûreté urbaine de Constantine a réussi, en un temps record, à arrêter deux individus auteurs du vol, la nuit du 24 août, d'un important lot de matériel électronique du complexe sportif Chahid-Hamlaoui. Les deux mis en cause, âgés de 19 et 21 ans, habitant les environs, étaient bien renseignés puisqu'ils avaient l'habitude de roder aux alentours du complexe sportif. Ils ont ainsi volé tout le matériel informatique, en sus de deux écrans de télé grand format propriété de l'OPOW du stade, à en croire le chargé de communication de la sûreté de wilaya.
Les enquêteurs du 8e arrondissement, épaulés par ceux du 14e arrondissement de la sûreté urbaine ont mis à peine une heure pour mettre hors d'état de nuire les deux malfaiteurs.
L'arrestation du premier mis en cause à bord d'un camion chargé avec une partie du matériel volé leur a permis aussitôt d'identifier puis d'arrêter le second, et ce à son domicile, où ils ont pu saisir l'autre partie du «butin».Les deux cambrioleurs ont été présentés hier devant le procureur de la République.

A. B.

Un carambolage fait un blessé à El-Gourzi

LE CARREFOUR reliant la route nationale 3 à la route nationale 79 au niveau de la localité d'El-Gourzi, dans la commune de Ouled Rahmoun, a été le théâtre, hier matin vers 9h45mn, d'un carambolage.
Trois voitures touristiques et un poids lourd se sont percutés. Si des dégâts matériels ont été constatés, l'accident n'a cependant, fort heureusement, fait, à en croire la Protection civile, qu'un blessé, à savoir le conducteur d'un des véhicules légers.

A. B.

ORGANISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DES MARCHÉS DE GROS, ÉRADICATION DES MARCHÉS PARALLÈLES, FACTURATION...

Les préalables pour la stabilité des prix des légumes

LES MARCHÉS de fruits et légumes dominés par le marché parallèle connaissent une flambée des prix de certains légumes de saison à la veille de l'Aïd-el-Adha, due à la corrélation de nombreux facteurs, a indiqué le président de la Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes (FNMGFL), Mustapha Achour. Il impute la flambée des prix de certains légumes, notamment la courgette et la laitue, à plusieurs facteurs, dont «la faible production, la spéculation, l'absence de transparence du fait de la non-facturation et le monopole du marché parallèle», estimant que «la stabilité des prix de ces produits est tributaire de l'organisation de la production agricole, de la maîtrise des marchés de gros et de l'imposition rigoureuse de la facturation».
Les quantités de légumes produites cette saison ont dépassé la demande, faisant sensiblement baisser les prix en juin, ce qui a amené les agriculteurs à se débarrasser de leur production de légumes pour éviter les frais engagés dans le processus de récolte sans pouvoir les écouler, a fait savoir Mustapha Achour. «Nous avons assisté à une véritable catastrophe : les agriculteurs se sont mis à cultiver de la laitue et de la courgette sans se soucier de la possibilité de leur commercialisation (...) mais en raison du surplus, ils n'ont pas été en mesure d'écouler leurs récoltes, ce qui les a amenés à labourer de nouveau la terre pour cultiver d'autres légumes, entraînant la flambée du prix des légumes abandonnés, tels que la courgette qui est passé à 250 DA actuellement», a déploré l'intervenant, cité par l'APS.
La raréfaction de l'eau, la baisse du niveau des barrages et les incendies enregistrés cet été sont autant de facteurs qui ont compliqué davantage les choses, a-t-il dit, estimant que «la responsabilité incombe au ministère de l'Agriculture qui doit maîtriser les programmes agricoles, la plupart des terres agricoles relevant de l'Etat». Selon lui, la flambée des prix des légumes à l'approche des fêtes est due à la spéculation, à l'absence de transparence et à la progression du marché parallèle. Il appartient au ministère du Commerce et à celui de l'Intérieur et des collectivités locales de mettre fin à ces phénomènes, a-t-il soutenu. Les marchés de gros doivent être organisés, a insisté l'intervenant, estimant «inconcevable» que 70% de la production agricole soit vendue sur le marché parallèle. Les marchés de gros relèvent des communes et des wilayas qui se doivent de bien les gérer pour mettre fin à l'anarchie ambiante, a-t-il ajouté. S'agissant de la lutte contre la spéculation, le même responsable a affirmé que celle-ci demeurait tributaire d'une application rigoureuse de la facturation, relevant que la non-facturation entrave le suivi des prix et ne permet pas aux autorités de contrôle de mettre le doigt sur les augmentations arbitraires. Et d'ajouter qu'»entre la période de la récolte et de la commercialisation, plusieurs spéculateurs et intermédiaires interviennent pour acheminer les produits vers les marchés parallèles.
Il arrive que le même produit soit vendu deux à trois fois entre les spéculateurs avec une marge bénéficiaire pour chacun, et c'est de cette manière que le produit arrive aux marchés de gros et de détail au prix double». Le comportement d'une grande partie des consommateurs qui continuent d'acheter les légumes et les autres produits agricoles au prix fort nourrit cette situation et encourage les commerçants à persister dans leurs pratiques spéculatives, déplore M. Achour. Le même responsable a prévu une baisse relative des prix de ces légumes après l'Aïd-el-Adha, précisant : «Nous prévoyons une baisse des prix avec l'arrivée des légumes cultivés dans les serres. Le prix de la courgette par exemple se stabilisera autour des 100-120 DA durant l'automne». A une question sur l'importance de l'acquisition des chambres froides, M. Achour a estimé que les prix des légumes ne seront pas impactés par l'acquisition de ces chambres, celles-ci étant destinées à la conservation de certains fruits et produits, outre «l'absence d'une culture de consommation des produits réfrigérés» chez les Algériens, a-t-il dit.
M. Achour avait appelé récemment le ministère du Commerce à élaborer un code rigoureux qui oblige les producteurs locaux et les importateurs à introduire leurs produits dans les marchés de gros, soulignant la nécessité d'imposer des sanctions sévères contre toute violation de l'itinéraire du produit. Il a précisé que «les commerçants en gros sont innocents de toutes les accusations dont ils font l'objet», affirmant que ces commerçants sont en règle, payent leurs impôts et leurs cotisations à la CASNOS. Il a critiqué les «pseudo-agriculteurs» ayant bénéficié de terres agricoles dans le cadre de la politique de soutien et ont préféré les donner en location à des prix exorbitants au lieu de les exploiter, appelant le ministère de l'Agriculture à ouvrir des enquêtes à ce propos. Le même responsable avait également critiqué les offices publics créés récemment pour réguler les marchés de légumes et de fruits, affirmant que ces derniers assistent passivement à cette anarchie qui a gagné les marchés de gros et de détail.

S. T.

Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable

Chers amis. Permettez moi, à l'occasion du centième anniversaire de l'institution de la confrérie Allaouite, de vous présenter à vous, chers disciples et adeptes de notre maître cheikh Ahmed Ibn Allioua (1291-1352 h) ou (1869-1934 g), ainsi qu'à toute la communié musulmane à travers notre planète, mes meilleurs vœux de succès et de bonne guidance vers l'amour de notre Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui et l'agrément de notre Seigneur Allah, Maître des mondes.



Fêter l'anniversaire d'un grand homme, d'un monument culturel à la taille de nos maîtres anciens et contemporains tels, Ibn Alioua, Ibn Badis, El Ibrahimi, El Afghani, Mohammed Abdou, et la liste est longue, facilite au lucide l'accès à la fréquentation des savants. On rapporte en effet, que le Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, conseilla un jour Ses compagnons en disant : « Soyez des hommes de science, vertueux. A défaut, fréquentez les hommes de science, et apprenez d'eux, un savoir qui vous montre la bonne voie et vous détourne du péril. «.

Cette noble fréquentation, corps et âme, mise à part la différence des temps, des âges, des origines, des sexes, nous apprend comment joindre l'utile à l'agréable, discerner le superflu de l'essentiel, respecter convenablement l'ordre des priorités entre les droits et les devoirs, profiter des bienfaits de la raison à travers les créatures de l'univers et comment purifier notre « moi « de l'intérieur, au moyen de vertus ascensionnelles que l'Imam Áli Ibn Abi Taleb, gendre et cousin du Prophète et l'érudit incontesté, énuméra en ces termes, sous forme de poésie :

« Les nobles vertus sont des caractères éthérés,
En premier, vient la raison, la piété est en second énumérée
La troisième, le savoir, la quatrième l'indulgence,
La cinquième la générosité, la sixième la bienveillance,
La septième la bénignité, la huitième la patience,
La neuvième la gratitude et la dixième la prévenance.
Aux suggestions de l'âme, je fais la sourde oreille,
Car je demeure intègre tant que j'ignore ses conseils.
Mon œil, clairvoyant dans les yeux des tiers luit,
Discernant mes amis de ceux qui me sont ennemis «

Toutefois, il est fort regrettable de voir les enfants d'un jardinier laborieux, ignorer les dernières volontés de leur père : les voir tous unis, main dans la main pour détruire et saccager toute l'œuvre du défunt : plantes et cultures, roses et fleurs, arbres fruitiers et ruisseaux. Oui, une véritable oasis au centre d'un désert accablant. N'est –il pas du devoir de tout un chacun, d'empêcher de tels agissements ?. C'est d'ailleurs pour cette noble cause que je me permets d'éclairer votre lanterne, par quelques observations et critiques que j'ai jugées utiles d'apporter, quant à la manière dont a été fêté l'événement en question.

En effet, ce centième anniversaire fut fêté durant sept journées, soit du 25 au 31 juillet 2009, selon deux catégories : la catégorie élitiste, soi-disant ouverte aux arts et cultures modernes, au sein de l'université de Mostaganem où se déroulèrent, suivant un programme choisi, les manifestations du centenaire en question, auquel furent invités prés de six mille sympathisants, venus des quarante huit pays arabes et étrangers. La deuxième catégorie qu'on pourrait qualifier d'ancestrale, au sein de la zaouia Allaouite de Mostaganem.

Ainsi, à l'université de Mostaganem où résident les invités d'honneur, les manifestations inhérentes à ce centenaire furent traduites, tantôt par des conférences données surtout par des prêtres amis, notamment durant les trois première journées de ce festival, tantôt par des défilés de mode et autres activités culturelles et artistiques, sans se soucier un tant soi peu, de s'acquitter des cinq prières obligatoires, alors que nul ne peut en être exempté qu'elles qu'en soient les circonstances.

A la mosquée Allaouite, l'on se contenta, purement et simplement à réciter en groupes, les chapitres du Saint Coran et à chanter des poésies lyriques, composées par des maîtres de haut talent spirituel. Enfin vient le moment de la tempête, déclenchée par l'allocution du « cheikh « Khaled fils de cheikh el Mehdi ben Tounés, dont j'eu le privilège et l'honneur d'être son disciple, depuis les années 1968, jusqu'à ma dernière rencontre avec lui, qu'il embellit de ses bénédictions.

Oui, une tempête dirigée sur l'auditoire, par je ne sais quel satellite, par laquelle il se souleva « à cor et à cri « contre :

le fait d'être placé sans qu'il le veuille, à la tête de la confrérie ;

le voile qu'il estima non rituel, encore moins légitime ;

une religion, dit-il de « LAYADJOUZ « qui n'est autre, à ma connaissance que l'Islam, à l'effet de montrer au public son rattachement aux libertés individuelles, son esprit de conciliation vis-à-vis des autres cultures, et probablement son souhait de voir un Islam plus tolérant, mieux débarrassé des tabous et interdits ; et j'en passe. L'Islam d'aujourd'hui ne mériterait guère d'avoir le sieur khaled pour adepte.

Tout cela fut consigné dans son allocution « tempête « qu'il prononça, sans scrupule ni pudeur, ni respect à ses ascendants, hommes de piété et de science, devant les six mille spectateurs, au cour de laquelle il résuma les diverses tendances de son nouvel ouvrage intitulé : « l'héritage commun «.

Il convient de rappeler ici que cette ouvrage volumineux, édité à l'étranger et vendu à 6000 DA pièce, est illustré de quatre cent tableaux et portraits miniaturisés, mettant en relief divers groupements et manifestations solennelles de personnes vertueuses, depuis la nuit des temps (saints et prophètes) accompagnés quelque fois de cortèges angéliques, assistant à une cérémonie nuptiale, en l'occurrence des miniatures de figures humaines représentant la personne honorable du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, entourée de Ses compagnons et de l'Ange Gabriel, montré sous un visage de femme.

Il va sans dire que ces peintures peuvent être assimilées fort bien à celles connues sous le Moyen âge et à l'époque de la Renaissance,(1) embellissant divers palais, musées et églises de France et d'ailleurs, telles le portrait de :

« La Vierge aux anges « au musée du Louvre.

« Saint François aux oiseaux « à l'Eglise Saint François et décorant le musée d'Assise,

« La Vierge au buisson «, au musée de Cologne

« Le jugement dernier « représentant Jésus, en train de rendre son verdict,

« Visage de la Vierge « d'Aix, décorant l'Eglise Sainte Madeleine, Aix en Provence.

Par ces illustrations, notre leader, de par ses convictions artistiques et sa carrière de modéliste entre Lausanne et Cannes, pensa donner plus de charme et de véracité au contenu de son livre : « l'Héritage commun «, qui serait en quelque sorte, pour lui, un ensemble d'indices vers le progrès, et une guidance pour les générations futures.

Aussi, est-il opportun d'apporter quant à ce comportement bizarre, quelques éclaircissements et corrections que voici :

1°) Ces illustrations, de par leur caractère sacré dont elles ne peuvent être dénuées, sont formellement prohibées, d'abord par le Saint Coran, puis par les injonctions du Prophète, qui voit dans ces figures un penchant manifeste vers l'idolâtrie et le polythéisme, d'autant plus que celui qui façonne une statue par exemple, s'élève au rang du Créateur, sauf qu'il ne peut lui insuffler l'âme pour vivre.. C'est donc une forme d'usurpation d'une des qualités créatrices du Seigneur, Gloire à Lui seul, et donc, une déviation caractérisée par rapport aux principes du monothéisme parfait et par suite, un enseignement des plus diaboliques.

En effet, le Saint Coran stipule : « Dieu ne pardonne guère qu'on Lui associe une créature, mais Il pardonne un péché moins grave à qui Il veut. Qui associe à Dieu, s'égare d'un égarement profond. Ils n'invoquent en dehors de Lui que femelles. Ils n'invoquent qu'un Satan rebelle. Dieu l'a maudit ; et il a dit : je prélèverai sur Tes adorateurs une part déterminée, je les égarerai, je leur donnerai de faux espoirs. Je leur ordonnerai, et ils échancreront les oreilles du troupeau. Je leur ordonnerai et ils modifieront la création de Dieu. «…(Sourate « la Table servie « Versets 116 à 118). Cette dernière disposition fait allusion à la castration des bêtes, et même des esclaves, aux tatouages maudits et autres transformations transsexuelles connues de nos jours et mariages de même sexe etc., souvent sous le regard et le silence de l'église.

Les injonctions du Prophète précisent à cet effet : D'après Ibn Ómar que Dieu l'agrée, le Messager de Dieu, Salut Divin Sur Lui a dit : « ceux qui sont en train de façonner ces représentations figurées, seront châtiés, le jour de la Résurrection. On leur dira alors : « donnez vie à ce que vous avez créé «. Abou houreira, que Dieu l'agrée, a rapporté qu'il avait entendu le Messager de Dieu, Salut Divin Sur Lui, dire : « Dieu le Très Haut dit : « y a t il quelqu'un de plus injuste que ceux qui essaient de créer des êtres semblables aux Miens. Qu'ils créent donc une graine ou un graine de poussière???… «.

Notre chère mère 'Aicha, épouse du Prophète que Dieu agrée son âme, raconte qu'elle acheta un petit coussin sur lequel il y avait des représentations figurées. Lorsque l'Envoyé de Dieu Salut Divin Sur Lui aperçut ce coussin, Il s'arrêta à la porte de la chambre et ne daigna pas entrer. La belle et savante 'Aicha poursuivit : « comme je le vis en colère, je lui dis : O envoyé de Dieu, que Dieu me pardonne et Toi aussi ! Quelle faute ai-je commise ? Que signifie ce coussin, me dit-il ? Je l'ai acheté pour Toi, lui répondis-je, pour que Tu T'en serves en guise de siège ou d'oreiller. Il me répondit avec ferveur : « les auteurs de ces dessins seront châtiés au jour du Jugement dernier. On leur dira : « donnez la vie à ces êtres que vous avez créés (en vous faisant les égaux du Seigneur), et il ajouta : Les anges ne pénètrent guère un toit abritant de pareilles représentations « !! Ce serait donc une malédiction qui s'abattrait sur ce toit jusqu'à ce qu'il soit nettoyé de cette souillure.

Chaïkh Tahar Badaoui

1 Cf :les traductions du Sahih el Boukhari de Ahmed Harkat

DAMAS NE LÂCHANT PAS PRISE

Les USA font obstacle à l'offensive de l'armée syrienne contre Deir ez-Zor

Dans la lutte pour les régions pétrolifères syriennes, Washington mise sur les troupes kurdes. Les différends entre Damas et la coalition menée par les USA s'aggravent au fur et à mesure que l'armée syrienne avance sur Deir ez-Zor à partir de trois axes stratégiques.



Cette ville et les champs pétroliers qui l'entourent sont l'objectif principal des forces de Bachar al-Assad et du contingent russe qui combattent l'État islamique (organisation terroriste interdite en Russie) dans le sud-est de la Syrie. L'agence de presse Al Ain News a rapporté hier que des forces de la coalition américaine avaient débarqué par les airs à l'ouest de la province de Deir ez-Zor. L'objectif officiel de cette opération serait l'évacuation de civils et le recueil de renseignements. Mais le véritable but des Américains est certainement plus large. Plus tôt, les Forces démocratiques syriennes (FDS) composées essentiellement de troupes kurdes d'autodéfense avaient annoncé que l'offensive sur Deir ez-Zor se déroulerait parallèlement à l'opération de libération de Raqqa.

Les Kurdes et les USA qui les soutiennent ont donc clairement l'intention de s'emparer des territoires riches en pétrole et en gaz. Les FDS lanceront l'offensive depuis la province de Hassaké. Leur objectif primordial consistera à prendre la ville de Mayadin située sur la rive droite de l'Euphrate.

Ces plans, premièrement, vont à l'encontre des accords russo-américains tacites selon lesquels la coalition et les FDS n'agit que sur le territoire plus à l'est de l'Euphrate. Deuxièmement, leur mise en œuvre gênera l'offensive des forces gouvernementales, ce qui entraînera inévitablement des affrontements avec les FDS, comme cela s'est déjà produit quand les Américains voulaient, avec l'aide des Kurdes, prendre position près de l'aérodrome de Tabqa pour lancer une offensive le long de la rive droite de l'Euphrate. Rappelons qu'en juin 2017, un chasseur-bombardier américain F/A-18E Super Hornet a abattu dans cette région un Su-22 syrien soi-disant parce que ce dernier bombardait les positions des FDS. Après cet incident, le ministère russe de la Défense avait annoncé que «dans les régions où sont menées les missions dans le ciel syrien, tout appareil aérien de la coalition internationale découvert à l'ouest de l'Euphrate sera accompagné par les moyens antiaériens terrestres et aériens russes en tant que cible aérienne».

Le différend semblait résorbé. Et depuis deux mois déjà, Damas, soutenu par l'aviation et les forces spéciales russes, mène avec succès une offensive vers le sud-est, y compris le long de la rive ouest de l'Euphrate. Alors que la coalition menée par les USA, en soutenant les Kurdes, détruit de la même manière, mais moins efficacement, Daech à l'est de ce fleuve.

R. I.



PALESTINE OCCUPÉE

Prison pour cinq proches d'un jeune moudjahed

CINQ membres de la famille d'un moudjahed palestinien qui a mené une opération ayant coûté la vie à trois Israéliens en Cisjordanie occupée en juillet ont été condamnés à de la prison pour ne pas l'avoir empêché de passer à l'acte, a-t-on appris lundi de source militaire de l'occupation. Un tribunal militaire de l'occupation israélien a statué dimanche que le père, la mère, un oncle et deux frères du moudjahed Omar al-Abed « savaient qu'il avait l'intention de commettre une attaque ''terroriste'' et n'ont rien fait pour prévenir les services de sécurité et l'en empêcher ».

Les frères et l'oncle d'Omar al-Abed ont été condamnés à huit mois de prison, son père à deux mois, sa mère à un mois. Celle-ci a également été reconnue coupable d' « incitation à la violence » pour avoir défendu l'opération de résistance de son fils dans les médias palestiniens », a-t-on appris de même source. L'armée d'occupation israélienne a détruit le 16 août la maison familiale dans le village de Koubar, près de Ramallah, en Cisjordanie.

Le moudjahed Omar al-Abed s'était infiltré le 21 juillet dans la colonie de Neve Tsuf, aussi connue sous le nom de Halamish, au nord-ouest de Ramallah, et avait mortellement poignardé trois sionistes d'une colonie voisine. Blessé par balles par un autre colon, il avait été arrêté par les forces d'occupation. Omar al-Abed avait exprimé dans ce qu'il présentait comme ses derniers mots sur Facebook son ressentiment contre les agressions israéliennes à l'encontre des Palestiniens et avait évoqué la profanation israélienne de la mosquée d'Al Aqsa.

R. I.

LA CONSEILLÈRE D'ASSAD

« Le projet occidental au Proche-Orient va à sa perte »

LA CONSEILLÈRE du Président Bachar el-Assad a anticipé l'échec du projet occidental dans la région et un prochain épanouissement de cette dernière. L'Orient deviendra un des principaux pôles du monde, alors que le projet occidental au Proche-Orient a échoué, estime la conseillère du Président syrien Bouthaina Shaaban, citée par l'agence SANA. «Le projet occidental recule, quant à l'essor du Proche-Orient, il est devenu inévitable. L'Orient deviendra un des principaux pôles du monde et nous, les Arabes, devons bâtir un fondement solide pour notre projet de libération nationale», a-t-elle déclaré lors d'une rencontre avec une délégation jordanienne comptant dans ses rangs des membres de l'Union des avocats des pays arabes ainsi que des militants politiques.

Et de souligner que la visite de la délégation était un pas vers la mise en place d'un projet panarabe. Selon elle, les pays arabes ont des aspirations et des objectifs communs, ce qui importe aujourd'hui, lorsque le terrorisme connaît une défaite. Le chef de la délégation jordanienne, Samih Hreys a pour sa part indiqué que si la Syrie était tombée, d'autres pays arabes auraient connu à leur tour son sort. «C'est la raison



principale des attaques acharnées contre les autorités syriennes. La résistance des autorités et du peuple syriens ont pu conjurer la menace», a-t-il indiqué. Selon Sana, les membres de la délégation jordanienne ont été unanimes pour dénoncer le rôle néfaste que certains médias jouent dans la crise syrienne et son impact sur l'opinion publique jordanienne et arabe. Cette visite intervient au lendemain d'une déclaration qui a été faite par le Premier ministre jordanien, Mohammed al-Momeni, selon lequel les relations entre son pays et le pouvoir syrien allaient dans la bonne direction.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

3E FESTIVAL CINÉMA SANS FRONTIÈRE DE SAÏDIA

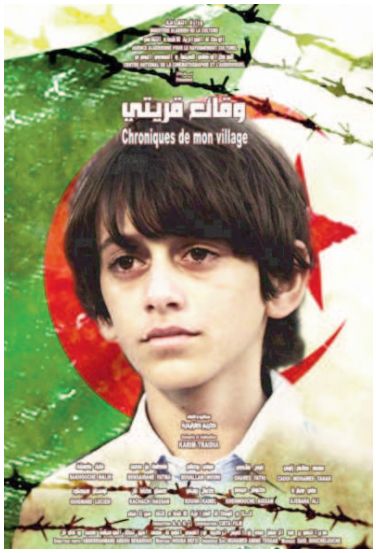
Prix du jury pour Chronique de mon village

Le long métrage Chronique de mon village du réalisateur Karim Traidia a reçu le prix du jury de la troisième édition du Festival Cinéma sans frontière de Saïdia au Maroc, dans la soirée de ce samedi 26 août.

Ecrit et réalisé par Karim Traidia, le film fiction Chroniques de mon village relève de souvenirs d'enfance de son auteur même. C'est dire que cette période sera très marquante qui finira par en faire une œuvre cinématographique. Elle n'est pourtant ni une partie de sa biographie, ni un récit fidèle d'une histoire authentique. Le réalisateur livre son regard d'enfant, celui qu'il a eu durant l'occupation coloniale dans son village Besbes (actuellement dans la wilaya d'El Tarf), là où l'insouciance de l'enfance est prise dans le piège de la guerre, deux ans avant l'indépendance nationale.

L'un de ces enfants, Bachir (9 ans) Bachir pense que son père Seddik est au maquis, mais celui-ci est considéré comme un père inutile qui a abandonné à son sort sa mère, ses frères et lui. L'enfant rêve alors de devenir fils de chahid (martyr) car les fils de chahid auront tout à l'indépendance. D'autant que son ami Tchitcha affirme que « mon père m'a dit que mon avenir sera après l'indépendance ».

Le réalisateur a lui-même expliqué que son film « effleure la guerre. Je ne la connaissais pas. Je raconte une histoire à partir du regard de l'enfant ». Pour ce cinéaste, le choix s'est porté sur sa propre histoire, affirmant que « si chacun narrait la sienne, il serait possible de raconter la grande histoire algérienne ». Chroniques de mon village n'est pas non plus un film sur la guerre d'Algérie, plutôt une vue sur la complexité des rapports des uns des autres dans le contexte de la colonisation, aux frontières de l'est algérien. Il porte également sur les bouleversements vécus par un enfant durant l'indépendance nationale et ses questionnements sur la libération. Sorti en 2015, ce film est une comédie qui donne matière à réflexion, aussi bien sur l'histoire que sur la conception cinématographique. Il sera primé au troisième Festival Cinéma sans frontière de Saïdia au Maroc, une manifestation initiée par l'association Al Amal pour la cohabitation et le développement, afin de développer, en particulier, la culture du cinéma au niveau local par des projections en plein air. Le Grand prix de cette est attribué au film hollandais Green Card de la réalisatrice Meryem Crawshopalors. Celui du meilleur réalisateur est revenu à la Marocaine Jihan El Baha pour son film Aux pays des merveilles.



Les rêves d'une oasis du réalisateur marocain Aziz Lkhouader a reçu le Prix du meilleur scénario. Dans la catégorie court métrage, le film Yemma du Marocain Hicham Regragui a remporté le prix du meilleur réalisateur. Le prix du jury est également attribué à Tikitat-A-Soulima du Marocain Ayoub El Youssefi.

R. C.

Synopsis

Nous sommes en 1960. Bachir a 9 ans et rêve de devenir fils de chahid (martyr) car les fils de chahid auront tout à l'indépendance. Il met en place un plan qui le débarrassera de son ami François, l'ennemi de son pays et de son père Saddek qui ne lui sert à rien car il les a abandonnés à leur sort, sa mère, ses frères et lui…

Chronique de mon village
Long métrage fiction, 2015
Scénario et réalisation de Karim Traidia
Production de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel
Photographie : Martin Lewis Soucy
Avec Mouni Boualam, Hassan Kechache

RÉOUVERTURE D'UN CINÉMA À GHAZA

Une première en 30 ans au Samer



PLUSIEURS centaines de personnes ont renoué, dans la soirée de ce samedi 26 août, avec la magie du grand écran à Ghaza, pour la première fois en plus de 30 ans, avec la réouverture le temps d'une soirée du cinéma Samer. Le cinéma, construit en 1944 puis fermé dans les années 1960, a tenu une séance spéciale en projetant un film sur les Palestiniens dans les prisons israéliennes. Quelque 300 personnes, hommes et femmes, ont assisté à la séance. « Nous avons besoin de vivre comme des êtres humains, avec des cinémas, des espaces publics, des parcs », a affirmé Jawdat Abou Ramadan, un des spectateurs. Il n'y a actuellement aucune salle de cinéma ouverte dans l'enclave palestinienne soumise depuis dix ans à un blocus terrestre, aérien et maritime d'Israël. L'unique représentation de samedi est « symbolique » des efforts plus larges pour « redonner vie à l'idée du cinéma à Ghaza », a déclaré Ghada Salmi, l'une des organisatrices citée par l'agence AFP. D'autres cinémas de la Bande de Ghaza ont tour à tour fermé dans les années 1980, au cours notamment de la première Intifadha, le soulèvement palestinien.

« Les autres cinémas ont par la suite eu peur de diffuser des films », a affirmé Mme Salmi. Le film Dix ans, projeté samedi soir, raconte l'histoire de détenus palestiniens dans les prisons israéliennes. « Nous, en tant que Palestiniens, avons besoin d'un grand espace pour l'art », a-t-elle indiqué. En mai, un rare festival de films traitant des sujets liés aux droits humains avait pu se tenir en plein air, au port de la ville de Ghaza.

APS

CULTURE AGENDA MARDI 29 AOUT 2017 SORTIR

NATURE

EXPOSITION de peinture Nature Morte jusqu'au mercredi 30 aout. Galerie Art et lumière. Niveau-108 de l'Office Riadh El Feth, Alger. Avec l'artiste El Bahi: « J'aime tout particulièrement peindre la nature morte mais j'espère avec le temps élargir mon book et créer ma propre philosophie».

MUSIQUE

LE GROUPE Freeklane d'Alger en concert. Club Hippique d'Annaba. Le mercredi 30 août. 19h. Première étape d'une tournée nationale après la sortie de l'album Nomad. Accès: 1500 DA.

TALENTS

CONCERT nouveaux talents La musique, de la production à la scène. Vendredi 08 septembre. 19h30. Institut français d'Alger. Avec The Pertur-batteurs Band de Béjaïa: percussions ; Dimastand de Béchar: reggae, gnawi, dub, fusion ; NR2 d'Alger: chansons à texte ; Smoke de Constantine: jazz, funk, blues; Tissilawen de Djanet: blues touareg; Clé 13 de Jijel: rock fusion. Concert dans le cadre de la formation, un dispositif d'accompagnement et de professionnalisation destiné aux groupes émergents de musiques actuelles organisé à Alger par l'Institut français d'Algérie, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel et le centre musical FGO-Barbara de la Ville de Paris. Un groupe sera retenu pour jouer au FGO-Barbara à l'automne 2017.

CINEMA

15ÈMES Rencontres cinématographiques de Béjaïa. Du samedi 09 au vendredi 15 septembre. Cinémathèque de la ville. Cycle de films et débats. Et Béjaïa Film Laboratoire, un Forum international de coproduction pour soutenir les jeunes talents du Maghreb central. Consulter rencontrescinematographiquesbejaia.com

SCENE

CONCERT
La vie de François Morel et Antoine Sahler. Le jeudi 14 septembre. 19h30. Institut français d'Alger. François Morel au chant, Antoine Sahler : piano, claviers, trompette. Mise en scène de Juliette.

LABO

LABORATOIRE d'Alger, atelier de création documentaire. Du mercredi 13 septembre à 9h au dimanche 01 octobre à 19h30. Institut français d'Alger. Trois films seront réalisés par des équipes composées d'un réalisateur, d'un cadreur, d'un ingénieur-son et d'un monteur. Soutien à la création cinématographique en Algérie et la professionnalisation des acteurs du secteur avec l'Institut français d'Algérie et le Festival Premiers Plans d'Angers. Depuis 2014, une trentaine de professionnels algériens seront accompagnés dans l'écriture et la réalisation de documentaires projetés à l'Institut français d'Alger puis en France au Festival Premiers Plans d'Angers et dans d'autres festivals.

BANDE DESSINEE

10E FESTIVAL international de la bande dessinée d'Alger – FIBDA. Du mardi 03 au samedi 07 octobre. Esplanade de Riadh El Feth, Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Avec la France l'invité à l'honneur, découverte de la bande dessinée mexicaine, Triangulaire Alger-La Havane-Bruxelles, expo Cervantes, expo Afrique, expo monde arabe, expo Blek le rock/Zambla, ateliers pour enfants, master class animation 3D, conférences, tables rondes, concours Cosplay…

L'ALGÉRIE UN EXEMPLE CONCRET

Le phénomène migratoire entre effervescence et réalité

Cette forme de migration a été imposée par une invasion étrangère pour déposséder les pays africains, les spolier et les exploiter qui a généré une guerre de reconquête et ses avatars. Pour une meilleure compréhension il est nécessaire de ne plus la confondre avec la migration subsaharienne dont les causes sont diverses comme relevé plus haut.



Par Safi Benaissa



L'ex premier ministre ou Tebboune réagissant au tohu bohu sur la migration a tenu à clarifier la position officielle algérienne :
« L'Algérie est un pays d'accueil et l'Algérie n'est pas raciste. Nous ne sommes pas racistes, nous sommes des africains, des maghrébins et des méditerranéens ».
« l'Etat ne permettra aucune atteinte à sa réputation ».
« Un fichier national est en cours de préparation au niveau du département de l'intérieur pour recenser les réfugiés subsahariens et ce dans le but de leur attribuer des cartes officielles qui leur donneront la possibilité de travailler ».
« Nous ne permettrons à aucune partie aussi bien association que citoyen de porter atteinte à la réputation de l'Algérie en prétendant que l'Algérie africaine maltraite les africains ». M. Tebboune qui était dans son rôle de chef de gouvernement n'a à aucun moment signifié que toutes les personnes africaines seront régularisées. Il s'agit d'abord de les identifier et celles qui sont en situation irrégulière seront déboutées. Des resquilleurs, des profiteurs ou des fouteurs de troubles peuvent s'infiltrer et se mêler à cette population en quête d'une meilleure situation.
D'autre part accepter en surnombre ces migrants, que l'économie ne peut absorber aggraverait la situation sociale. L'Algérie étant un pays africain ayant subi les affres du racisme pendant sa colonisation ne peut le tolérer dans son propre pays.
S'il y a des algériens qui se sont exprimés à travers des réseaux sociaux par un « non aux africains » ne peut être assimilé automatiquement à une attitude raciste. Il peut dénoter une réaction à l'encontre d'agissements de certains migrants qui sont de nature agressif.
Dénoncer ces comportements attentatoires aux personnes et aux biens ne peut être qualifié comme un acte de nature raciste. Il est commode à ceux qui n'en ont pas été victimes de stigmatiser ceux qui les ont subis.
Il aurait été plus pédagogique, non pas de nier ces faits mais d'expliquer que certains subsahariens ont pu avoir des attitudes déplorables sans que cela soit généralisé à tous les migrants. Il est évident qu'ils ne sont pas tous irrespectueux des lois du pays d'accueil.
Ceci dit la réalité du terrain algérien sur le plan migratoire fait ressortir au moins trois catégories de migrants :
1- Ceux qui sont là depuis une longue période et qui ont pu s'intégrer dans la vie économique et sociale en offrant leurs services dans différents domaines de l'agriculture, aux travaux publics ou l'habitat, et même le petit commerce ou le colportage.
2- Les derniers arrivants qui ont squatté les constructions précaires et en attente d'achèvement, qui sillonnent les villes et les villages et les routes en s'adonnant à la mendicité dans tous les lieux publics, les mosquées, arpentant les rues en abordant les passants à la limite de l'agressivité morale pour ne pas dire attentatoire à leur liberté. Ce sont ces attitudes atypiques qui ont soulevés la réprobation publique.
3- Certains migrants s'inscrivent carrément dans les réseaux maffieux, s'impliquent dans le banditisme et le trafic de drogue ; ils ne sont pas visibles dans les villes mais nos services de sécurité ont épinglé certains groupes, notamment le long des frontières.
C'est surtout cette dernière catégorie qui a été dénoncée autant par un M. Ouyahia que notre ministre des affaires étrangères M. Messahel qui eux maîtrisent parfaitement l'actualité et la réalité des enjeux internationaux pour ne pas se perdre dans le jeu des approximations.

Amnesty international se dévoile

Qu'aurait dit de choquant M. Ouyahia pour soulever l'ire d'Amnesty international, et la réprobation d'un groupe bienpensant. « Ces gens sont venus de manière illégale, la loi algérienne ne permet pas de recourir à la main d'œuvre étrangère ». « Les Chinois exercent de manière légale ». Déclaration en droite ligne avec celle de l'ex 1er ministre pour lequel « il faut régulariser les régularisables de manière légale ».
Le secrétaire général du RND a ajouté « au sein de cette communauté installée de manière illégale dans notre pays, il y a des crimes de la drogue et beaucoup de graves fléaux ». « Leur présence en Algérie doit se faire dans le cadre de la loi » (bis repetita). « Nous ne pouvons pas laisser le peuple algérien vivre dans l'anarchie ». M. Ouyahia craint que ne surviennent des troubles dans le pays traumatisé par la tragédie nationale – pour ceux qui l'oublient ! –.
« L'Europe veut transformer l'Algérie et l'Afrique du Nord en campements pour stopper les africains » là encore, il ne fait que confirmer ce que l'Europe a péremptoirement décidé !
Ce sont ces positions qu'Amensty international qualifie de propos choquants, alors qu'elles ne font que traduire ce que la société exprime et non l'alimenter comme cette ONG le déclare.
Amnesty International pour abuser de la crédibilité d'une certaine frange de la société -en droite ligne des directives que lui dictent ses bailleurs de fond – déplore les malheurs de ces migrants qui « fuient les guerres, la violence et la pauvreté », tout en excitant leur sensibilité humaine « elles sont venues en Algérie chercher la paix et la sécurité » (pourquoi pas en occident responsable de leurs malheurs !).
Ce que garde de nous dire cette ONG c'est l'histoire de ces pays colonisés, pillés et divisés par les ex-colonisateurs comme exposé plus haut.
Non ! Elle accable les pays d'accueil « il est de la responsabilité du pays de les accueillir conformément aux textes internationaux ratifiés par l'Algérie ».
Elle milite pour que l'Algérie et le Maghreb, en général sous-traitent ce qui relève de la responsabilité des pays développés, en leur faisant subir les retombées économiques et sociales et en fragilisant leur sécurité.
De plus, de quel droit s'agirait-il ? Ne devrait-elle pas être transparente en explicitant les termes exacts énoncés dans les textes internationaux et non voguer dans le flou des généralités. La notion des « droits de l'homme », à titre d'exemple, est galvaudée. Elle est brandie comme un épouvantail contre ceux qui s'opposent aux desseins inavoués des puissants.
Personne n'ignore le traitement hautement humain prodigué par l'Algérie à travers le croissant rouge en assurant la prise en charge sanitaire et même scolaire des migrants dans des centres d'accueil dans les wilayas frontalières du sud.
Mais ces actions sont passées sous silence pour mieux braquer les rampes de feux sur l'Algérie accentuant sur elle la pression internationale pour la résigner à s'aligner sur sa stratégie de verrouillage des frontières européennes.
Mais la vigilance sur l'aspect sécuritaire est partagée par toutes les institutions nationales et leurs représentants.
En phase avec la ligne gouvernementale et en chef de file de la politique étrangère M. Messahel confirme que « l'immigration clandestine est une menace pour la sécurité nationale ». Il réitère dans la foulée que « le gouvernement était en phase de prendre les mesures urgentes pour faire face à ce flux important de migrants clandestins derrière lequel se cachent des réseaux organisés et qui constituent une menace pour la sécurité nationale. »
M. Messahel en diplomate chevronné rappelle aux donneurs de leçons en matière de droit : « l'Algérie a des lois qui interdisent l'immigration clandestine sur son territoire ». Elle a des conventions signées avec les pays d'origine pour le rapatriement de leurs nationaux. Comme des négociations qui sont en cours avec d'autres pays pour le rapatriement de leurs ressortissants dans le cadre des « conventions internationales » non sans souligner « l'encadrement des opérations de migration clandestine vers l'Algérie après la fermeture de l'accès libyen du fait de la présence des forces étrangères et de représentants de l'organisation internationale pour les migrants » et encore « les réseaux de trafic humain sont en relation directe avec certains groupes terroristes et le crime organisé ». « Face à cette situation, il est de notre devoir en tant que gouvernement et algériens de défendre la souveraineté et la sécurité de notre pays et c'est aussi un droit ».
En outre le rappel de l'existence de 5 000 africains parmi les combattants étrangers au sein d'organisations terroristes « ne peut que raffermir cette opportunité qu'offre l'immigration clandestine au terrorisme ».
Cette maîtrise et cette analyse sur la contextualisation du phénomène migratoire africain dans sa sphère géopolitique balaient par leur pertinence toutes les objurgations et les récriminations portées à l'encontre de l'Etat algérien contre ses légitimes mesures de protection de sa société.
Cette clarté dans les positions des différents acteurs politiques qui se sont prononcés à différentes occasions et à différentes circonstances dans certains contextes, fait écrire une certaine presse d'opposition contre tout bon sens qu'une confusion régnerait au sein des autorités.
Par des raccourcis dans lesquels elle excelle elle leur prête une distorsion politique dans le but évident de tromper l'opinion publique.
Parfois tenter de glaner quelques bienveillances des uns en chargeant les autres au gré de leur convenance.
Ils croient déceler dans une des réponses à leurs questions du directeur général de la Sûreté nationale, son opposition à M. Ouyahia et Messahel pour avoir déclaré « il y a des dépassements, mais il ne sont pas aussi graves ». Pour le débat autour des rapatriements des migrants il répond « qu'il appartient aux politiques de prendre les décisions ; nous les appliquerons ». Ces réactions, à des questions, somme toutes évidentes, leur fait dire que A. Hamel contredit Ouyahia et Messahel.
L'Etat algérien n'est pas un état policier ! Notre police est républicaine et en tant que corps constitué elle obéit à des règles constitutionnelles qui la placent sous l'autorité directe du ministre de l'Intérieur membre lui-même d'un exécutif sous la présidence du chef de l'Etat.
Rappeler cette évidence c'est approuver la posture de M. Hamel dans ses réponses « nous appliquerons les décisions des politiques »

Suite et fin

Référence :
- Différents organes d'information nationaux.
- Les migrations internationales en Afrique du Nord.
- Programme MOST de l'Unesco.
- Discours sur le colonialisme A. Césaire.



Le Jeune Indépendant du 29/08/2017 / ANEP GR

FORMULE 1 GRAND PRIX DE BELGIQUE

Hamilton s'impose en Belgique et revient sur Vettel

EN REMPORTANT l'un des plus beaux Grand Prix de la saison, le Britannique a réduit son retard au championnat du monde. Parfait… c'est certainement l'adjectif que choisirait Lewis Hamilton pour qualifier son week-end. Après une pole position d'anthologie, le Britannique est parvenu à contenir Sebastian Vettel durant les 44 tours de ce Grand Prix pour s'imposer sous le drapeau à damiers. Mais sa victoire ne fut pas aussi facile qu'annoncée. A Spa, la Mercedes était, sur le papier, clairement au-dessus de la Ferrari. Pour autant, Hamilton n'a jamais réussi à se débarrasser de son meilleur adversaire. Très souvent à une ou deux secondes du Britannique, le quadruple champion du monde a profité de la bonne gestion des pneus de sa Ferrari pour mettre la pression sur le vainqueur du jour. Malgré l'incessante menace rouge, Lewis Hamilton a tenu bon, ajoutant une nouvelle victoire à son palmarès… et réduisant son retard au championnat du monde. Car son geste de grande classe en Hongrie (rendre le podium à Bottas) lui avait coûté des points. Arrivé en Belgique avec 14 points de retard sur le pilote Ferrari, Hamilton s'envole pour Monza avec sept unités à rattraper

Cyclisme - Vuelta - Alberto Contador : «Gagner la Vuelta, pas impossible

SIXIÈME de la neuvième étape de la Vuelta, et 13e du classement général à 3'32" du maillot rouge Chris Froome, Alberto Contador n'a pas encore fait une croix définitive sur la victoire finale. Alberto Contador (Trek-Segafredo), sixième de la neuvième étape de la Vuelta : «J'avais un pignon de trop quand Froome a attaqué et j'ai eu beaucoup de mal à sortir. On a vu qu'il était très fort. Il y a des jours meilleurs et des jours moins bons et peut-être qu'il m'a manqué un peu de jambes pour jouer la victoire. Mais je pense que je ne suis pas mal. On est monté très vite. C'était aussi une étape avec beaucoup de vent. Cannondale a contrôlé et on savait qu'on allait essayer de gagner avec moi, mais je n'ai pas pu. Froome est un coureur qui aime avoir de la marge, il en avait sur moi mais pas sur les autres. On peut dire que la semaine s'est bien passée, mais que l'étape d'Andorre ne s'est pas bien passée. Mais il y a de quoi être optimiste, il y a des choses à faire. Froome et son équipe ont l'air très fort, on va voir s'ils tiennent jusqu'à Madrid. Gagner la Vuelta n'est pas impossible, mais c'est très difficile. Je vais profiter jour après jour, sans pression.»

29ES UNIVERSIADES D'ÉTÉ - ATHLÉTISME (800M)

Médaille d'argent pour l'Algérien Belbachir

L'Algérien Mohamed Belbachir s'est adjugé la médaille d'argent du 800m, lundi à Taipei, pour le compte de la dernière journée des 29es Universiades-2017, consacrée à l'athlétisme.



Belbachir a couru la distance en 1:46.73, derrière le vainqueur mexicain Lopez Alvarez (1:46.06) et devant le médaillé de bronze français Lusine Aymeric (1:47.18). La médaille de Mohamed Belbachir est la 3è pour l'athlétisme algérien, après celles de Abdelmalik Lahoulou au 400 mètres Haies et Ali Messaoudi au 3000 mètres steeple, et la 4è pour la participation algérienne au rendez-vous de Taipei, en ajoutant la médaille d'argent de la judokate Amina Belkadi dans la catégorie des -63 kg. L'Algérie aura un dernier représentant aux Universiades de Taipei qui prennent fin dans deux jours. Il s'agit de l'athlète Yasser Mohamed-Taher Triki qui prendra part, dans quelques heures, à la finale du concours de la longueur. Triki s'était qualifié, dimanche à la finale, grâce à une 5è place dans le groupe A, avec un saut à 7,71m à son premier essai

Balamane rate les demi-finales, et améliore son record personnel

Le nageur algérien Moncef Balamane, a été éliminé aux qualifications de l'épreuve du 50 m brasse, pour le compte des Championnats du monde juniors qui se déroulent à Indianapolis (Etats-Unis), en s'adjugeant le 29e temps des séries disputées dimanche. Balamane (16 ans, NR Dély Ibrahim), qui a terminé à la 2e place de la 4e série avec un temps de (29.67), a établi sa meilleure performance personnelle sur la distance qui était de (29.82). Le meilleur chrono des qualifications du 50 m brasse a été réalisé par l'Italien Martinenghi Nicolo (27.21).

L'Algérien Jawad Syoud rate la finale

Le nageur algérien Jawad Syoud a raté la qualification pour la finale du 400 m 4 nages des Championnats du monde juniors qui se déroulent à Indianapolis (Etats-Unis), en réalisant le 20e temps des demi-finales disputées jeudi. Syoud (Club de Challans, France), a tout de même réussi à battre son record personnel de la distance avec un chrono de (4:28.76), en occupant la 5e place de la 3e série. Le meilleur temps des demi-finales a été signé par l'Américain Kieran Smith (4:20.46). La finale du 400m 4 nages, qui regroupe les huit meilleurs temps des qualifications.

TENNIS-CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (U14, U16 ET U18)

Début des matchs à Bachdjarah

LES CHAMPIONNATS d'Algérie des jeunes (U14, U16 et U18), ont débuté lundi au tennis club de Bachdjarah à Alger et s'étaleront jusqu'au mercredi 30 août , avec la participation de 80 athlètes dont 37 filles. La phase des qualifications aura lieu, les lundi et mardi, alors que les finales se disputeront mercredi à partir 9h00. "L'entame de la compétition s'est déroulée dans de très bonnes conditions, tout se déroule dans le calme et la sérénité totale. Nous avons programmé les premiers et deuxièmes tours lundi, les quarts et les demi-finales se dérouleront mardi alors que les finales auront lieu la matinée du mercredi", a indiqué à l'APS, la directrice du tournoi, Mlle Negouche Nassera. Les championnats regroupent trois catégories, il s'agit des cadets, minimes et juniors "garçons et filles".

"La participation est ouverte aux joueurs et joueuses Minimes (13 et 14 ans), Cadets (15 et 16 ans) et Juniors (17 et 18 ans) qui ont atteint les demi-finales des championnats régionaux Est et Ouest et les six meilleurs du championnat régional Centre.

Pour rappel, les épreuves des catégories poussins (9 et 10 ans) et benjamins (11 et 12 ans), ont été disputées à Oran, les 29, 30 juin et le 1er juillet", a ajouté Negouche. Selon la même source, les championnats d'Algérie, seront une occasion pour les athlètes d'améliorer leur classement national et remporter le titre individuel de l'année 2017.

Dernière étape de la caravane de beach volley les 29 et 30 août à la plage Saint-Roch

La dernière étape de la 19ème caravane de beach volley masculin aura lieu les 29 et 30 août au niveau de la plage Saint-Roch dans la commune d'Ain El-Turck (Oran), a-t-on appris dimanche auprès de la ligue organisatrice. Cette dernière étape, organisée par la ligue de volley-ball de la wilaya en collaboration avec la DJS d'Oran, s'inscrit dans le cadre de l'animation du littoral oranais.



Elle verra la participation des 12 meilleures paires masculines, issues de plusieurs clubs de la wilaya d'Oran. Six étapes qui se sont déroulées depuis le mois de juin avec des tournois de street volley, disputés au centre-ville d'Oran et à Arzew durant les soirées du ramadhan et de beach volley, lancés à partir de la plage Mers El Hadjadj, pour sillonner les plages Cap Falcon, Madagh, les Andalouses et enfin la plage de Saint-Roch.

Cette manifestation sportive a pour objectifs de promouvoir et consolider la pratique de cette discipline sportive et contribuer à l'animation de la saison estivale, ont souligné les organisateurs.

La première journée prévoit le déroulement des matches éliminatoires, alors que les demi-finales et la finale auront lieu jeudi en fin d'après-midi. En marge de cette dernière étape, un programme de jeux pour enfants et de concours pour jeunes talents seront organisés.

US Open (H) - US Open : Le tableau masculin chamboulé après le forfait d'Andy Murray

LE FORFAIT d'Andy Murray a provoqué quelques changements dans le tableau masculin de l'US Open, qui pourrait profiter à l'Américain Sam Querrey.L'annonce du forfait de l'ex-numéro un mondial Andy Murray samedi a redistribué les cartes dans le tableau masculin, mais aussi au niveau du tirage au sort effectué vendredi.En effet, le Croate Marin Cilic, tête de série numéro 5, prend la place du Britannique en bas de la deuxième partie du tableau, et jouera son premier tour face à Tennys Sandgren. Ce jeu de chaises musicales pourrait profiter à l'Américain Sam Querrey.Benoît Paire face à un lucky loserAlors qu'il aurait pu se retrouver face à Roger Federer en huitièmes, ce dernier va basculer dans la troisième partie du tableau et pourrait y affronter son compatriote John Isner, puis Alexander Zverev (n°4) en quarts. Il devra toutefois se débarrasser au premier tour de Gilles Simon.

De son côté, Benoît Paire, qui devait initialement défier Philipp Kohlschreiber au premier tour, va finalement être confronté au Slovaque Lukas Lacko, qui profite du forfait de Murray pour intégrer le tableau principal en tant que «lucky loser». Quant à l'Allemand, il intègre la partie de Federer à la place de Querrey et affrontera l'Américain Tim Smyczek.

MONDIAL 2018 (QUALIFICATIONS/GR. B) ZAMBIE - ALGÉRIE:

Ghezzal autorisé à décaler son arrivée à Sidi Moussa pour mercredi

L'attaquant international algérien de l'AS Monaco (Ligue 1 française de football) Rachid Ghezzal, a été autorisé à décaler pour mercredi son arrivée au Centre technique national de Sidi Moussa en vue de la double confrontation face à la Zambie, les 2 et 5 septembre, comptant respectivement pour la 3e et 4e journée des qualifications de la Coupe du monde 2018 de football, a annoncé lundi la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Rachid Ghezzal a été autorisé par le staff technique de la sélection nationale, emmené par Lucas Alcaraz, et par la direction de la FAF à retarder son arrivée à Alger et à ne rejoindre le stage au Centre technique national de Sidi Moussa que le mercredi 30 août pour des raisons purement familiales", écrit la FAF.
L'équipe nationale entame lundi un stage à Sidi Moussa alors que le départ pour Lusaka se fera jeudi à bord d'un avion spécial, soit à deux jours du match prévu samedi prochain (14h00 algériennes).
Les Verts accueilleront les "Chipolopolo" le mardi 5 septembre au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (20h45) dans le cadre de la 4e journée. Le sélectionneur national a dévoilé vendredi la liste des 25 joueurs retenus pour ces deux rendez-vous marquée par la première convocation du milieu de terrain du FC Sochaux (France) Sofiane Daham et le retour de l'attaquant de Naples (Italie) Adam Ounas dont la première et dernière convocation remonte au mois de novembre 2016 à l'occasion de la rencontre contre le Nigéria à Uyo (défaite 3-1), mais sans pour autant l'honorer pour cause de blessure. L'Algérie occupe la troisième place du groupe B avec un seul point à égalité avec la Zambie après deux journées. Le Nigeria avec six points domine le groupe devant le Cameroun (2 unités) qui s'affrontent dans l'autre confrontation du groupe.



YOUCEF ATTAL, LATÉRAL DROIT DE L'EQUIPE NATIONALE :

«Il nous faut les 6 points de la Zambie pour espérer aller en Russie»

LE JEUNE latéral droit de l'Equipe nationale, Youcef Attal, est la grande appréhension des observateurs concernant son état physique et technique en ce moment. Après des vacances prolongées en raison de son retard à débuter avec sa nouvelle équipe, Attal qui a été bloqué à cause du Visa d'entrée en Belgique, accuse comme l'a indiqué son coach, un petit retard sur le plan physique mais dans une déclaration accordée à un site arabophone, Attal se dit prêt à prendre sa place contre la Zambie même s'il ne compte que quelques séances d'exercices avec l'équipe première de Courtraï. Youcef est déjà plongé dans la double confrontation qui attend les Verts, le 2 septembre prochain à Lusaka : «On sait que la mission sera difficile mais on a des atouts à faire valoir. On est condamnés à prendre 6 points lors des deux prochains matchs contre la Zambie.»

«Je m'adapte bien à Courtraï et je veux jouer un maximum de matchs cette année»

L'ancien joueur du Paradou AC montre un optimisme mesuré mais semble bien conscient de la difficulté de la mission qui attend ses camarades en terre zambienne.
Il estime que les Verts n'ont d'autres alternatives que de gagner les deux matchs pour espérer se relancer dans la course pour le Mondial de Russie 2018 : «Je me suis bien adapté à ma nouvelle vie en Belgique et je suis en train de bien m'intégrer. Je ne me sens pas seul à Courtrai, tous les joueurs m'aident à réussir mon intégration. Ils m'ont tous bien accueilli. Je n'ai qu'à bien travailler pour mériter de jouer un maximum de matchs avec ma nouvelle équipe.

L'avenir de Mahrez incertain

IL NE reste que quatre jours avant la fin du mercato prévu le 31 août et Riyad Mahrez ne sait toujours pas sous quel maillot il devra évoluer. Bien que la nouvelle saison en Premier League ait déjà commencé, l'ailier algérien n'a pas finalisé son transfert. Avec Arsenal ou Liverpool, il ne s'agit pour l'instant que d'un simple intérêt et les choses n'ont pas évolué car les deux clubs redoutent un refus de l'administration de Leicester City. Avec la Roma par contre, les choses étaient plus sérieuses. Le club romain a même formulé trois offres de manière officielle que le champion d'Angleterre en 2016 a refusées, voulant avoir plus. La dernière offre de la Roma était équivalente à 35 millions d'euros. Ainsi, l'avenir de Mahrez est incertain. Sauf miracle, il devra jouer une nouvelle fois à Leicester pour au moins six mois, en attendant l'ouverture du mercato hivernal le 1er janvier 2018. Mais il reste encore quatre jours. Il pourrait y avoir des suprises de dernière minute.» L'ancien défenseur et capitaine de Manchester United et de la sélection anglaise, Rio Ferdinand, s'est exprimé au sujet de Riyad Mahrez, donnant même l'exemple de Philipe Coutinho et Alexis Sanchez : «Mahrez est un vrai professionnel. Il est en train d'accomplir son devoir car il est toujours sous contrat avec Leicester City. C'est tout à fait le contraire d'Alexis Sanchez ou de Philipe Coutinho. Sanchez n'accomplit pas son devoir convenablement avec Arsenal et même chose pour Coutinho avec Liverpool.» L'ancien milieu de terrain du Bayern Munich et Manchester United, Owen Hargreaves, s'est exprimé lui aussi. Il n'a pas tari d'éloges sur Mahrez : «Mahrez mérite tout le respect. Regardez ce qu'il est en train de faire avec Leicester City, bien qu'il soit sur le départ. Il n'y a pas beaucoup de joueurs de sa trempe et je pense qu'il va gagner beaucoup d'estime dans les stades anglais.

Leicester refuse une offre de l'OM pour Slimani

Un intérêt confirmé ce dimanche par les médias français qui ont, en plus de Monaco, annoncé le retour à la charge de l'Olympique de Marseille, un autre prétendant qui veut s'attacher les services de l'international algérien, reprend l'Equipe. Il faut dire que le club phocéen désirait Slimani avant son départ à Leicester. Seulement pour des raisons purement financières, l'équipe dirigée par Rudi Garcia s'est écartée de la course. Le manager de l'OM l'avait supervisé à plusieurs reprises en Ligue des champions et en Liga Zones Sagres au Portugal. Cet été, le manager général du club de la Cité phocéenne, Andoni Zubizarreta, a pris attache avec l'entourage de l'attaquant algérien de Leicester City, Islam Slimani. Après avoir eu des échos positifs concernant le désir de l'ancien Belouizdadi de porter le maillot du club mythique en France, les dirigeants marseillais auraient envoyé des émissaires au club anglais de Leicester pour se renseigner sur la situation de l'ancien joueur du Sporting. Selon nos informations, une offre de prêt présentée par l'OM a été repoussée par les dirigeants des Foxes, il y a quelques jours. Comme révélé hier, l'AS Monaco a fait d'Islam Slimani sa priorité si bien entendu le transfert de Kylian Mbappe venait à se concrétiser. C'est son ancien coach au Sporting Lisbonne qui aurait pris attache avec l'ancien buteur des Lions de Lisbonne pour connaître s'il était intéressé de jouer en Ligue 1 cette année. Léonardo Jardim a déjà conseillé aux dirigeants monégasques de rentrer en contact avec les responsables de Leicester pour éviter d'être pris de vitesse par ses concurrents. En tout cas, l'OM qui ne peut offrir plus de 20 millions d'euros sera bien derrière Monaco qui est capable de casser sa clause libératoire, étant donné qu'elle a bénéficié de quelques entrées d'argents conséquentes par rapport à l'Olympique de Marseille.

Shakespeare bloque son transfert

Le driver de Leicester City, Craig Shakespeare ne veut pas entendre parler de son attaquant international algérien. Considéré comme un sérieux concurrent au duo d'attaque Okazaki-Vardy, Slimani pourrait toujours quitter les Foxes, mais le club qui désire l'engager doit payer son prix d'achat. Leicester qui a déboursé 30 millions d'euros pour le faire venir du Sporting, l'été dernier, espère au moins récupérer le même montant. Shakespeare a aussi peur des retombées du départ de Slimani, surtout si Vardy ou Okasaki traversent une mauvaise période. Islam traverse une situation difficile à cause de l'entêtement de son coach qui ne le fait pas trop jouer et bloque son transfert vers d'autres équipes, intéressées par ses services.hakespeare bloque son transfert.

Le FC Porto repousse une offre de 30 millions d'euros du Spartak Moscou pour Brahimi

LE FC PORTO (Div.1 portugaise de football) a repoussé une offre de 30 millions d'euros formulée par les Russes du Spartak Moscou pour tenter d'engager les services du milieu international algérien Yacine Brahimi, rapporte lundi le quotidien sportif A Bola. Le joueur algérien âgé de 27 ans, convoité un temps par le club anglais d'Arsenal (Premier league), devrait ainsi poursuivre son aventure avec les "Dragons". La période des transferts d'été devant se clôturer le 31 août. L'ancien joueur du Stade rennais (Ligue 1/France) avait rejoint le FC Porto en 2014 en provenance du FC Grenade (Liga espagnole) pour un contrat de cinq ans. Il fait partie de la liste des joueurs retenus par le coach national l'Espagnol Lucas Alcaraz en vue de la double confrontation de l'équipe nationale face à la Zambie, les 2 et 5 septembre, comptant respectivement pour la 3e et 4e journée des qualifications de la Coupe du monde 2018 en Russie.

Turquie : Ghilas buteur contre Trabzonspor

NABIL Ghilas a inscrit hier sur penalty son premier but avec Göztepe, qui s'est imposé face à l'ex-club de Carl Medjani Trabzonspor (3-2), pour le compte de la 3e journée de la Süper Lig turque. Pour sa troisième titularisation avec sa nouvelle équipe, l'attaquant de 27 ans a débloqué son compteur-but. Les deux équipes sont à égalité (1-1), quand Göztepe obtient un penalty. Ghilas se charge de la transformation et trompe Kivrak, qui avait pourtant plongé du bon côté mais qui est battu via le poteau rentrant (44'). Trabzonspor parviendra à égaliser par Rodallega dans la foulée (45'+3). Jahovic (67') redonnera l'avantage au club de l'Algérien, qui conservera ce but d'avance pour d'imposer (3-2). Grâce à son premier succès de la saison, Göztepe totalise désormais quatre points et occupe la 8e place.

Croatie : Triplé de Soudani chez le voisin

LE DINAMO Zagreb, en déplacement chez son voisin du Lokomotiva, s'est imposé 3-0, grâce à un triplé d'El Arbi Hilal Soudani. Après un très bon travail au milieu, Antolic lance Soudani plein axe à l'entrée de la surface, ce dernier arme directement et ouvre le score, d'une frappe croisée du gauche (30'). À l'heure de jeu, le même Antolic, au coup-franc. Quelques joueurs plongent pour mettre la tête, le ballon traîne dans la surface et Soudani se jette pour le doublé (59'). Dix minutes plus tard, c'est l'Espagnol Olmo qui lance l'Algérien, toujours à la limite de la surface. Il se débarasse d'un défenseur, avant de lober le gardien, d'un joli ballon piqué du gauche toujours (70')

Italie : Ghoulam devrait prolonger à Naples

LA PROLONGATION du contrat de Faouzi Ghoulam à Naples semble en bonne voie. Selon la presse italienne du jour, l'agent de l'international algérien Jourge Mendès a rencontré les dirigeants napolitains il y a quelques jours pour se mettre d'accord. Engagé jusqu'en juin 2018, la prolongation pourrait se décider après la trêve internationale, Naples offrirait à l'Algérien un salaire de 2,5 M€ par saison, qui en ferait l'un des joueurs les mieux payés du club. La clause de cession du joueur serait fixée à 25M€, uniquement dans le cadre d'un transfert hors d'Italie. Les parties se montrent optimistes quant aux chances de conclure cet accord très prochainement, sans doute après la double confrontation contre la Zambie.

LES RAYONS X DÉVOILENT DE MYSTÉRIEUX CRÂNES DANS UN TABLEAU DU 19e SIÈCLE



La toile John Dee réalisant une expérience devant la reine (1913) devrait voir sa côte grimper en flèche sur le marché de l'art. Des scientifiques ont en effet fait une découverte glaçante en analysant cette œuvre d'Henri Gillard Glindoni, peintre britannique de la seconde moitié du 19e siècle, à l'occasion d'une rétrospective qui lui est consacrée au Royal College of Physicians de Londres.
Les rayons X ont permis de découvrir un ensemble de crânes humains formant un cercle au milieu duquel John Dee (1527-1608) se livre à une expérience cabalistique sous les yeux de la reine d'Angleterre. Des crânes grimaçants que le peintre avait ensuite pris soin d'effacer.
C'est comme si Henry Gillard Glindoni avait voulu rendre hommage à cet aspect angoissant du scientifique John Dee en cachant sous la peinture des détails mystérieux, note le site Internet Exponaute.
La toile nourrit en tout cas un peu plus encore le mystère autour de John Dee. Le conseiller et ami de la reine d'Angleterre est un mystère dans l'histoire britannique, rapporte. Mathématicien et géographe le jour, homme décrit comme intelligent et brillant, John Dee avait aussi un fort penchant pour l'occulte et le surnaturel. John Dee a fait travailler l'imagination de ses contemporains mais aussi des générations suivantes. Le personnage Prospero, dans la pièce La Tempête de William Shakespeare serait inspiré de lui.

UN VISITEUR PASSE LA NUIT DANS UN MUSÉE SEUL AVEC UN CHEF D'OEUVRE DE REMBRANDT



UN NÉERLANDAIS a dormi dans la pièce où est exposé le célèbre tableau de Rembrandt "La Ronde de nuit", une expérience inédite que le Rijksmuseum d'Amsterdam avait offerte jeudi à ce 10 millionième visiteur depuis la réouverture du musée en 2013.
"J'ai dormi dans un lit installé à deux mètres de 'La Ronde de nuit' de Rembrandt, c'est magique, je n'en reviens toujours pas", a réagi Stefan Kasper, professeur de dessin et artiste, quelques heures après son réveil dans le musée.
Se réveiller au pied de l'oeuvre majestueuse de l'illustre peintre néerlandais, cela n'avait été donné à personne jusqu'à présent. Reçu en grande pompe, telle une star, ce passionné d'art va avoir du mal à se remettre de ce "rêve inoubliable"."J'ai découvert des personnages que je n'avais jamais vu avant, ils prenaient vie devant moi. C'est une expérience gravée à jamais dans ma mémoire", s'est-il exclamé.
"Le 10 millionième visiteur du Rijksmuseum a gagné l'unique chance de passer la nuit pour la première fois de l'histoire au milieu des trésors néerlandais", s'est réjoui le directeur du musée, Taco Dibbits.
L'heureux élu avait décroché le "ticket en or" alors qu'il encadrait une sortie avec ses élèves du collège Montessori d'Aerdenhout, près d'Amsterdam.
Encore sur un nuage, Stefan Kasper a assuré avoir été entièrement seul dans la pièce : "'il n'y avait pas de gardiens, ou alors ils étaient très bien cachés! " Sachant cela, il s'est mis à son aise. Il a fait des selfies et s'est "baladé en caleçon et en chaussettes dans des pièces complètement vides" avant de déguster un gaspacho et une joue de boeuf servis par le chef étoilé Joris Bijdendijk.

Le saviez-vous ?

LA PERSONNE VIVANTE LA PLUS NOMINÉE AUX OSCARS N'EST NI UN ACTEUR NI UN RÉALISATEUR !





Né le 8 février 1932 aux Queens à New York, le légendaire maestro du cinéma, John Williams, a composé certains des thèmes les plus populaires et les plus emblématiques de tous les temps au cours de sa carrière de six décennies.
Les bandes originales de Jurassic Park, Star Wars, Les Dents de la mer, Superman, E.T. L'Extra-Terrestre, Indiana Jones et les trois premiers films de Harry Potter ne sont qu'une petite sélection du travail de Williams.
Le compositeur a plus de nominations aux Oscars que toute autre personne vivante avec 50 nominations (et 5 victoires), après Walt Disney, qui a été nominé 59 fois.
Plus encore, Williams a 66 nominations aux Grammy Awards (22 victoires), 25 nominations aux Golden Globe Awards (4 victoires) et 6 nominations aux Emmy Awards (3 victoires).

IL MEURT APRÈS AVOIR BU TROIS LITRES DE VODKA



LE DÉFI "Qui peut boire le plus de vodka?" a fait une victime dans un supermarché de Volgodonsk (sud-ouest de la Russie).
En tout, ils étaient quarante. Quarante à participer au défi "Qui peut boire le plus de vodka?" lancé dans un supermarché local de Volgodonsk (sud-ouest de la Russie). Évidemment, le gagnant repartait avec... 10 bouteilles de vodka.
Un participant, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a consommé un peu trop de vodka. "Trois litres", précise le docteur Mikhail Kravchenko dans Metro. Il en est mort.

URGENCES
Six autres participants ont été emmenés aux urgences. La police a ouvert une enquête à l'encontre des organisateurs de ce défi.
Le supermarché est soupçonné d'avoir violé la loi russe qui interdit la promotion d'alcool. Mais à première vue, les organisateurs ne craignent rien car tous les participants étaient volontaires.

EN CHINE, ON FABRIQUE AUSSI DE LA FAUSSE BUDWEISER

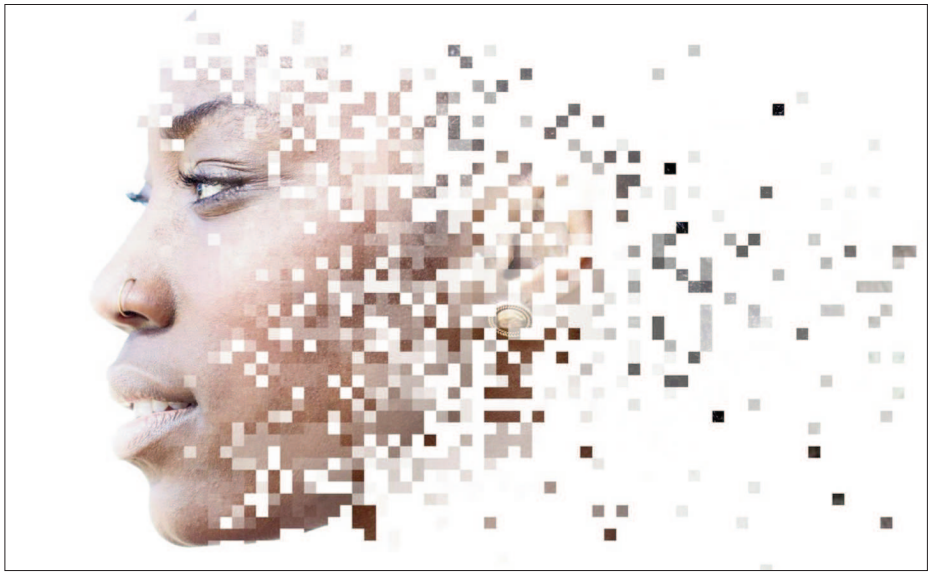


Cette usine clandestine de fausse Budweiser vous fera passer l'envie de boire de la bière.
Au début du mois de mai, les forces de l'ordre de Dongguan (sud de la Chine) ont découvert une usine clandestine. Elle fabriquait des contrefaçons de canettes de bière Budweiser. Avec un savoir-faire qui laisse à désirer...

À MAINS NUES
Sur les images, on voit les ouvriers remplir des canettes en les plongeant dans des grands bacs remplis de bière à mains nues. Elles sont ensuite posées sur un convoyeur pour être refermées et scellées mécaniquement.
Selon le site chinois Shanghaiist, cette usine clandestine produit plus de 600.000 cartons de fausse bière par mois. Depuis quand? Personne ne le sait. La fausse Budweiser était distribuée dans les bars et les boîtes de nuit de Dongguan.

TOP 3 EN CHINE
Le groupe Anheuser-Busch InBev, propriétaire de Budweiser, possède déjà 14 brasseries en Chine. Budweiser est la troisième plus grosse marque de bière du pays.
En septembre 2016, une fausse usine Budweiser avait déjà été découverte à Guangzhou (sud de la Chine). La police avait trouvé 36.000 canettes en aluminium, 20.000 couvercles et 12.000 pièces de matériel d'emballage prêt à l'usage.

Google lance un outil pour réduire de 35 % les images jpeg



Google vient de dévoiler un nouvel algorithme open source qui peut réduire de 35 % la taille des fichiers jpeg ou permettre d'augmenter la résolution d'une image à taille constante. Surtout, ce nouvel outil est compatible avec les navigateurs, les logiciels de retouche et toutes les applications existantes.

Des pages Internet qui se chargent beaucoup plus rapidement sans pour autant sacrifier la qualité des images qu'elles contiennent. Voilà ce que nous promet Google avec son nouvel encodeur de fichiers jpeg baptisé Guetzli (pâtisserie d'origine suisse allemande) développé par son laboratoire de recherche et développement de Zurich.

L'algorithme en question est capable de réduire de 35 % la taille d'un fichier image jpeg qui est le format le plus répandu sur la Toile.

Outre sa performance, Guetzli a pour lui sa totale compatibilité avec le standard jpeg et donc tous les navigateurs, logiciels de retouches d'images et applications photo, ce qui n'est pas le cas des formats WebP et WebM également développés par Google.

La compression d'une image jpeg passe par trois étapes : la transformation de l'espace colorimétrique, la transformée en cosinus discrète et la quantification.

L'encodeur Guetzli se concentre sur la quantification qui va gérer la suppression de petits détails visuels non indispensables et simplifier le gradient des couleurs. C'est cet arbitrage sur la perte de qualité visuelle, aussi appelé modèle psychovisuel, qui permet de réduire la taille du fichier tout en lui conservant un rendu d'affichage correct.

UN TEMPS DE TRAITEMENT PLUS LONG

Selon Google, le modèle psychovisuel de Guetzli retient plus de détails au niveau de la perception des couleurs et du masque visuel que celui qu'emploie le standard jpeg actuel. Cependant, malgré ses nombreux avantages, ce nouvel encodeur souffre d'un défaut important. En effet, Google admet que le processus de compression de Guetzli est nettement plus lent.

Mais malgré cela, le géant californien estime que cette concession reste acceptable au vu des bénéfices obtenus. Selon lui, ses tests comparatifs ont fait majoritairement ressortir une préférence des participants pour les images produites avec Guetzli face à celles générées via la bibliothèque libjpeg couramment utilisée.

Et si la vocation première de cette technique de compression est de pouvoir réduire le temps de chargement des images, elle peut aussi servir à améliorer la qualité tout en conservant la même taille de fichier.

Reste à voir désormais si les créateurs de sites web, les graphistes et autres professionnels de l'image vont vouloir adopter Guetzli. L'encodeur open source est en tout cas disponible gratuitement via Github.

LA MÉMOIRE VIVE DDR5 SERA DEUX FOIS PLUS RAPIDE QUE LA DDR4



LE DÉVELOPPEMENT du standard de la mémoire DRAM DDR5 vient de débuter. Elle offrira des performances deux fois plus élevées que celles de l'actuelle mémoire DDR4 tout en étant plus économe en énergie. Des promesses qui ne se concrétiseront pas avant au moins trois ans.

La mémoire vive de type DDR4 qui équipe nos ordinateurs et smartphones aura finalement une remplaçante. En effet, le JEDEC, l'organisme en charge de la gestion des standards technologiques en matière de mémoire informatique, vient de donner le coup d'envoi au développement des spécifications de la DDR5.

On a évidemment encore peu de précisions sur les performances qu'offrira cette mémoire DRAM. On sait juste qu'elle doublera la bande passante ainsi que la densité par rapport à la DDR4, tout en étant moins énergivore. Mais aucun chiffre ne vient étayer ces affirmations pour le moment. La phase d'élaboration du standard DDR5 doit s'achever l'année prochaine, mais il faudra patienter encore au moins jusqu'en 2020-2021 avant que des produits soient disponibles.

La mémoire DDR5 pas disponible avant 2020

En effet, une fois le standard publié, il faudra alors que les fabricants de cartes mères et de contrôleurs mémoires l'adoptent et assurent sa compatibilité avec tous les systèmes d'entrée et de sortie qui ont recours à la mémoire vive. Un travail de longue haleine. Si l'on prend l'exemple de la DDR4, les premières barrettes sont arrivées en 2015 alors que le standard était fixé depuis 2012.

Dans un premier temps, il est assez probable que la DDR5 fasse son apparition dans des serveurs et des ordinateurs haut de gamme dédiés au cloud computing, aux jeux vidéo et/ou à la réalité virtuelle. Sa démocratisation n'est donc pas pour tout de suite...

SMARTPHONES : *VERS DES ÉCRANS QUI S'AUTORÉPARENT*

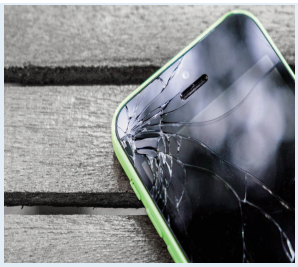


DES CHERCHEURS ont développé un matériau polymère capable d'autoréparer des entailles et des rayures. La vraie nouveauté est sa capacité à conduire l'électricité, ce qui permettrait de l'employer pour les écrans tactiles des smartphones et aussi les batteries.

Il y a quelques années de cela, LG avait sorti un smartphone, le G Flex, qui était doté d'un écran courbe et d'une coque arrière faite d'un matériau capable de réparer les rayures et éraflures peu profondes occasionnées par un usage quotidien. Malheureusement, ledit polymère ne pouvait pas servir pour protéger l'écran du mobile car il n'était pas conducteur.

Des chimistes de l'université de Californie à Riverside viennent de créer un tel matériau, capable de s'autoréparer tout en conduisant l'électricité. Ses concepteurs estiment qu'à terme il pourrait être employé dans les écrans tactiles des smartphones qui seraient alors en mesure de réparer des dommages superficiels suite à une chute ou une rayure. Voilà qui rassurerait probablement les futurs possesseurs d'un Samsung Galaxy S8 dont l'écran Amoled recourbé, quasiment sans bordures, est absolument superbe mais vraisemblablement très fragile.

Le secret de ce matériau réside dans les liaisons chimiques de ses molécules. Comme l'expliquent les chercheurs à l'origine de cette innovation, il existe deux



types de liaisons chimiques dans les matériaux. D'une part, les liaisons covalentes qui sont solides et ne se reforment pas une fois rompues. D'autre part, les liaisons dites non-covalentes qui sont moins solides mais aussi plus dynamiques.

Le meilleur exemple de ce type de liaison non covalente est celui de l'eau dont les molécules d'hydrogène peuvent se briser et se reformer constamment.

Le polymère s'autorépare en 24 heures

Le polymère créé par l'équipe de l'université de Californie emmenée par le professeur Chao Wang est lié par une force intermoléculaire dipôle qui s'exerce entre des ions chargés et des molécules polarisées. En l'occurrence, le matériau se compose de sel et d'un polymère étirable. Les chercheurs l'ont mis à l'épreuve en l'étirant jusqu'à cinquante fois sa taille d'origine. Après avoir été coupé en deux, il s'est ressoudé de lui-même en 24 heures.

Enfin, pour tester la conductivité du matériau, le professeur Wang et ses chimistes ont créé ce qu'ils présentent comme un muscle artificiel en intercalant une membrane non conductrice entre deux couches de leur polymère ionique. Résultat, le dispositif s'est mis à bouger sous l'influence de signaux électriques.

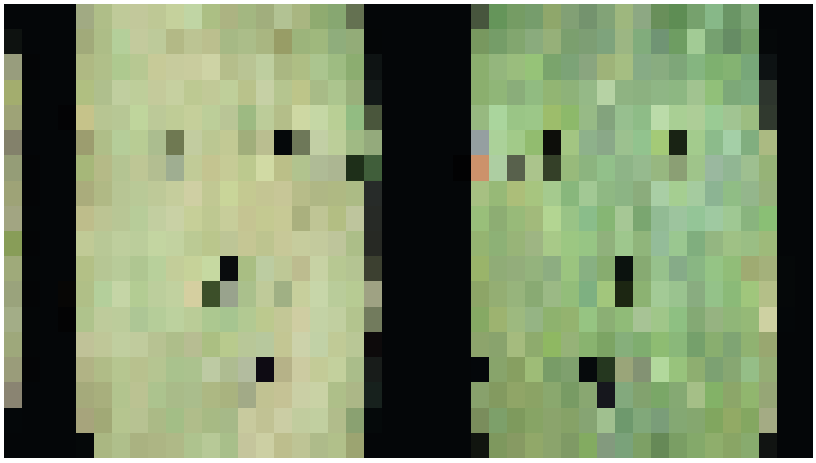
D'après les chercheurs de l'université de Californie à Riverside, ce matériau pourrait être employé dans des écrans de smartphones et des batteries à l'horizon 2020. D'ici là, ils vont s'employer à le rendre encore plus performant, notamment dans des conditions de forte humidité, l'objectif étant qu'il puisse résister à des situations d'utilisation réelles. Ces travaux on fait l'objet d'une présentation durant une rencontre organisée par l'American Chemical Society qui s'est tenue cette semaine en Californie (États-Unis).

Ce masque en cuivre vieux de 3000 ans pourrait réécrire l'histoire de l'Amérique du sud

Une équipe d'archéologues argentins a fait la découverte d'un masque de cuivre vieux de 3.000 ans. Une trouvaille qui semble remettre en cause une partie de l'histoire de l'Amérique du sud...

C'est un véritable trésor que des chercheurs ont déterré du côté des Andes méridionales en Argentine : un masque de cuivre rectangulaire et vieux d'environ 3.000 ans. Particulièrement corrodée, l'objet a été repéré en 2005 par des villageois qui ont contacté des spécialistes pour le mettre au jour. Des yeux, une nez, un bouche. Les traces de visage humain sont bien visibles sur ce masque qui daterait potentiellement d'environ 1.000 av. J.-C.

Et sa découverte réjouit autant les scientifiques que les archéologues : il s'agit en effet d'un des plus anciens objets métalliques conçus par la main de l'homme en provenance d'Amérique du Sud. Il renseignerait ainsi potentiellement sur l'origine de la métallurgie sud-américaine. Jusqu'ici, historiens et archéologues avaient été amenés à penser que les premières fabrications des métaux et des alliages étaient originaires du Pérou. Une théorie que le masque en cuivre - d'environ 18 centimètres de longueur et 15 en largeur - dément.

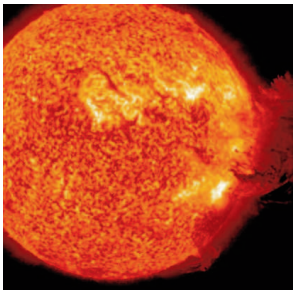


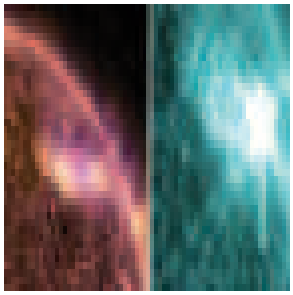
Du métal apparu en plusieurs endroits D'après les auteurs de l'étude, plusieurs sources de minerai de cuivre ont été recensées dans les environs où le masque a été récupéré. Cela signifie donc que l'objet aurait potentiellement été fabriqué dans les environs, localement. Ainsi, si l'idée que la métallurgie tire son origine sur le sol péruvien n'est pas totalement contestée, les chercheurs pourraient y ajouter des rectifications.

Cette découverte suggère que cette science des matériaux pourrait avoir émergé en même temps en Argentine. En étudiant l'objet, l'équipe d'archéologues de l'Université de Buenos Aires a constaté que le processus de fabrication du métal "met en évidence les vallées du nord-ouest de l'Argentine et le nord du Chili comme premiers centres dans la production du cuivre". Ces informations sont précieuses pour les spécialistes car l'émergence de la métallurgie a constitué une avancée importante pour les anciennes civilisations. Alors que les humains apprenaient à manier et travailler le métal, celles-ci se sont développés simultanément. Cet artisanat a plus tard conduit au développement du bronze plus adapté à la fabrication des armes et outils. Un masque et des squelettes Le masque n'est pas le seul artéfact découvert par les chercheurs, selon l'étude publiée dans la revue Antiquity. Ils ont également mis au jour les restes d'au moins quatorze individus dont des hommes, des femmes et des enfants. Une partie des os affichait d'ailleurs la couleur verte caractéristique du carbonate de cuivre issu du masque. Pour les archéologues, ce détail suggère que le masque faisait partie d'une sorte de rituel funéraire et était utilisé pour représenter un ancêtre. "Le culte de l'Ancêtre est une cosmologie très ancienne et répandue dans la région andine, avec évidement des variantes locales et historiques", a expliqué à IFLScience, Leticia Inés Cortés, auteur de l'étude. "Il y a aussi un certain nombre de preuves qui montrent qu'à cette époque, des groupes avaient l'habitude de transporter les corps de ces défunts ou une partie de lieu en lieu avec eux. En ce sens, je suppose que le masque [...] constitue une métaphore de la communauté enterrée ici, les ancêtres", a conclu la spécialiste.

Il y a des millions d'années, notre Soleil avait un frère jumeau, Némésis

UN NOUVEAU MODÈLE développé par des scientifiques semble confirmer que la plupart des étoiles semblables à notre Soleil seraient nées sous forme de paire. Une théorie qui suggère que notre astre lui aussi aurait eu il y a des millions d'années un frère jumeau. Et si notre Soleil avait un frère jumeau ? Un second astre qui se trouverait quelque part dans la Voie lactée ? C'est ce que suggère une nouvelle analyse menée par un physicien de l'Université de Californie, Berkeley et un astronome de l'Université de Harvard. D'après ces travaux, le Soleil ne serait d'ailleurs pas le seul. Quasiment toutes les étoiles similaires seraient dans le même cas. En réalité, cette idée n'est pas nouvelle. Notre galaxie compte de nombreux systèmes binaires et triples, autrement dit des systèmes comprenant deux voire trois étoiles. Or, depuis des décennies, ces formations intriguent les astronomes : s'agit-il d'étoiles créées les unes à côté des autres ou d'étoiles qui se sont rapprochées après leur formation ? La théorie de la formation proche est considérée par beaucoup comme la plus convaincante. Des simulations menées ces dernières décennies ont d'ailleurs semblé y apporter davantage de crédit. Toutefois, celles-ci se sont avérées relativement limitées. C'est ici que la nouvelle étude tire son épingle du jeu. Une pouponnière d'étoiles Pour ces travaux, les chercheurs se sont intéressés à une région très particulière de l'espace appelée "nuage moléculaire de Persée". Situé à 600 années-lumière de la Terre dans la constellation de Persée, ce gigantesque





nuage est une pouponnière d'étoiles rempli d'astres récemment formés qui s'étendent sur quelque 50 années-lumière de long. L'an passé, des scientifiques ont utilisé le Very Large Array, un radiotélescope composé de 27 antennes, pour réaliser la plus vaste étude jamais menée sur les jeunes étoiles du nuage. Ce sont ces données combinées à d'autres que les chercheurs ont utilisées dans la nouvelle étude et auxquelles ils ont appliqué différents modèles. Au total, l'analyse comprenait 45 systèmes avec une étoile seule, 24 systèmes binaires et cinq de plus de deux étoiles. "Nous avons testé une série de modèles statistiques pour voir si nous pouvions expliquer les populations de jeunes étoiles seules et binaires dans le nuage molécule de Persée et le seul modèle qui pouvait reproduire les données a été celui où toutes les étoiles se forment initialement sous forme de binaires éloignées", explique Steven Stahler, co-auteur de l'étude. Des étoiles qui se forment éloignées Par "binaires éloignées", les chercheurs entendent deux étoiles qui se forment à une distance de plus de 500 unités astronomiques, soit plus de 75 milliards de kilomètres l'une de l'autre. Ces systèmes pourraient ensuite soit se rapprocher, soit se séparer davantage en quelques millions d'années.

Les astres aujourd'hui seuls seraient donc en fait d'anciens astres binaires. Et notre Soleil alors ? D'après les chercheurs, il aurait "opté" pour la seconde option. En se basant sur leur modèle, ils suggèrent que le Soleil serait né avec un frère jumeau, surnommé Némésis, qui se serait ensuite échappé et mélangé avec toutes les étoiles de notre région de la Voie lactée pour disparaître très loin du Soleil. "Nous affirmons que oui, il y a probablement eu un Némésis, il y a longtemps", a confirmé dans un communiqué Steven Stahler dont l'étude doit prochainement paraitre dans la revue Monthly Notices of the Royal Astronomical Society. Mais les hypothèses ne s'arrêtent pas là concernant le jumeau du Soleil nommé plus scientifiquement Sol B. Un jumeau "maléfique" ? La première théorie concernant Némésis a été émise en 1984 par l'astronome Richard Muller. Celle-ci suggère que l'étoile serait très différente du Soleil : il s'agirait d'un astre très peu lumineux voire d'une naine brune. Plus étonnant, elle pourrait avoir un lien avec le cycle de grandes extinctions de 27 millions d'années observé sur Terre, y compris celle qui a vu disparaitre les dinosaures.

D'après la théorie de Richard Muller, Némésis se trouverait en effet sur une orbite très excentrique qui la conduirait à passer dans les limites glacées externes de notre Système solaire et notamment dans le nuage cométaire d'Oort. Or, en traversant ce nuage, l'étoile causerait des perturbations gravitationnelles qui arracheraient les comètes et autres corps de l'ensemble, les faisant plonger vers le Système solaire interne et pourquoi pas en direction de la Terre. Cet afflux de comètes augmenterait alors de façon périodique le risque de collision avec la Terre.

Mais cette hypothèse d'un lien entre Némésis et les extinctions terrestres est loin de convaincre tout le monde. Si la nouvelle étude semble confirmer l'existence d'un jumeau du Soleil, reste donc maintenant à le localiser pour parvenir à en savoir plus.

Un des plus gros icebergs jamais vu se détache de l'Antarctique

Un iceberg de mille milliards de tonnes, l'un des plus gros jamais vu, vient de se former après s'être détaché du continent antarctique, annoncent mercredi des chercheurs de l'Université de Swansea (Royaume-Uni).



«Le vêlage (la séparation) s'est produit entre lundi et mercredi», précisent les scientifiques, qui surveillaient l'évolution de ce bloc de glace de 5800 km2 (soit 55 fois la surface de Paris, ou les deux tiers de la Crète).

Épais de 350 m, l'iceberg, qui sera probablement baptisé «A68», n'aura pas d'impact sur le niveau des océans, car il flottait déjà sur l'eau.

Mais il faisait partie d'une gigantesque barrière de glace, nommée «Larsen C», qui, à l'ouest de l'Antarctique, retient des glaciers capables, eux, de faire gagner 10 cm aux mers du monde s'ils finissaient par se trouver à terme exposés à l'océan, selon les chercheurs.

Privée de cet énorme pan de glace, Larsen C est de fait «potentiellement moins stable», soulignent-ils.

Au final, Larsen C pourrait ainsi suivre l'exemple de Larsen B, une autre barrière de glace qui s'était désintégrée de façon spectaculaire en 2002 au terme du même processus, sept ans après le vêlage d'un iceberg.

Larsen C était fissuré depuis des années par une gigantesque crevasse, qui s'est encore allongée de manière spectaculaire ces derniers mois, gagnant jusqu'à 18 km durant le seul mois de décembre. Début juillet, le futur iceberg n'était ainsi plus relié au continent antarctique que sur cinq kilomètres.

La formation des icebergs est un processus naturel, que le réchauffement de l'air comme des océans contribue cependant à accélérer, soulignent les scientifiques. L'Antarctique est une des régions du monde qui se réchauffent le plus rapidement.

Les États-Unis manquent de brise-glace pour défendre leurs intérêts polaires



LES ÉTATS-UNIS doivent impérativement construire quatre nouveaux navires brise-glace pour mieux défendre leurs intérêts stratégiques et économiques dans les régions polaires, bouleversées par la fonte accélérée des glaces en raison du réchauffement climatique, a conclu un rapport officiel publié mardi.

Le Congrès, inquiet de la faiblesse de la flotte de brise-glace, avait requis ce rapport sponsorisé par les garde-côtes américains.

Les États-Unis ne comptent actuellement que trois de ces navires dont un est hors d'état de fonctionnement et un autre est conçu seulement pour la recherche scientifique. Quant au troisième, il est proche de la fin de sa période normale d'exploitation.

Le coût de construction des nouveaux brise-glace est estimé à 791 millions chacun, précise le rapport des Académies nationales des Sciences, d'ingénierie et de médecine.

«Pendant plus de trente ans, des études ont montré la nécessité pour les États-Unis de se doter d'un plus grand nombre de brise-glace pour maintenir leur présence, leur souveraineté, leur prééminence et leur capacité de recherche dans les régions polaires, mais le pays n'a pas fait les investissements nécessaires», a déploré Richard West, contre-amiral retraité de la marine américaine qui a présidé la commission chargée du rapport.

«Les États-Unis sont de ce fait mal équipés pour protéger leurs intérêts pendant que d'autres nations mobilisent des ressources pour accroître leur accès à des régions recouvertes de glaces», a-t-il dit, pointant le réchauffement climatique et les bouleversements environnementaux qui en résultent dans l'Arctique et l'Antarctique.

Une présence américaine dans l'Arctique est nécessaire toute l'année pour défendre les intérêts économiques, effectuer des missions de secours, de défense, de protection environnementale et de recherche scientifique, précise le rapport.

Dans l'Antarctique, les États-Unis maintiennent trois centres de recherche fonctionnant toute l'année et vérifient le respect des obligations de traités internationaux, deux types de missions qui nécessitent un brise-glace en permanence.

Le rapport recommande ainsi que trois des nouveaux engins soient affectés dans l'Arctique et un dans l'Antarctique.

Les auteurs préconisent d'en commencer la construction en 2019. Le premier serait livré en 2024 et le deuxième en 2025.

Ces dernières années la Russie a accru sa présence dans l'Arctique, profitant de la fonte des glaces pour ouvrir de nouvelles voies maritimes et accéder aux réserves polaires d'hydrocarbure et de minéraux.

Plus de 20% des réserves mondiales d'hydrocarbures se trouveraient dans l'Arctique, selon l'Institut américain de géophysique (USGS).

En 2016, la Russie a lancé la construction d'un nouveau brise-glace à propulsion nucléaire présenté comme le plus puissant au monde dans sa catégorie. Il sera notamment utilisé pour transporter le gaz naturel liquéfié à partir de son terminal arctique.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

Pensée pour Mohamed Khedis



Cela fait 9 ans déjà que tu nous as quittés en ce jour qui a marqué nos esprits, le 26 Aout 2008. Tu resteras toujours dans notre mémoire, cher époux et père, un papa charmant, accueillant et chaleureux, toujours disponible pour ta famille et tes amis ; une personne inoubliable tant par tes qualités que par ta grandeur d'âme. Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos cœurs. Tous ceux qui t'ont connu et aimé, qui ont partagé ta vie voient un prolongement de ton œuvre qui fut de donner, d'aider et d'aimer. Fiers de ce bel héritage, merci de continuer à nous guider.

Ton épouse Souhila et tes enfants
Sid Ahmed et Rochdi



EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES EFFETS DU STRESS SUR LE DIABÈTE



Les effets du stress sur le diabète sont multiples et doivent être connus des diabétiques.En effet, le stress peut avoir des conséquences sur le contrôle du diabète.
Le stress et les émotions ressenties par les personnes diabétiques peuvent avoir des conséquences parfois importantes sur leur glycémie Il est fondamental que les diabétiques connaissent les effets et les conséquences du stress sur l'évolution de leur diabète.
_Le stress provoque une augmentation de certaines hormones comme les catécholamines par exemple, provoquant une augmentation du taux de la glycémie.
_Le stress peut également entraîner des comportements préjudiciables pour le diabétique, comme faire des excès alimentaires en mangeant trop, boire de l'alcool, fumer du tabac ou du cannabis
_Un état d'angoisse ou de mal être peut également pousser certains diabétiques à moins bien surveiller leur traitement, à être moins précis quant au dosage de leurs médicaments déséquilibrant ainsi leurs traitements.
_Le risque de dépression est plus élevé chez les diabétiques

Comment surmonter le stress quand on est diabétique ?

_Accepter sa maladie est un élément fondamental permettant à la personne diabétique de se sentir mieux : Les personnes qui acceptent leur maladie maîtrisent mieux leur diabète
_Ne pas s'opposer à sa maladie diabétique et ne pas vivre contre son diabète : Accepter de vivre avec et non contre sa maladie
_Exprimer l'anxiété et la colère ressenties vis à vis de cette maladie chronique et de ses contraintes . Certaines personnes refoulent ses sentiments, situation pouvant aggraver le stress car il est plus sain d'exprimer sa colère
_S'impliquer dans une association
_Ne pas vouloir être trop parfait et penser prendre le contrôle total de sa maladie : Une attitude trop perfectionniste peut perturber la qualité de vie et provoquer une dépression à type d'épuisement qui aggraverait le diabète.
_Avoir une relation de confiance avec le médecin qui prend en charge la maladie...
_Prendre l'avis d'un « psy » peut être utile et permettre de mieux vivre avec la maladie.

Cheveux dévitalisés et fatigués

Vos cheveux manquent de volume, sont ternes, s'affinent et deviennent même secs : ils sont peut être fatigués et dévitalisés. Suivez nos conseils pour en prendre soin, en connaître les causes et les gestes à faire ou ne pas faire !



Causes

De nombreux facteurs peuvent entraîner une dévitalisation du cheveu :

*séchage brutal, fer à friser ;
*coloration, permanente ;
*brossage trop énergiques ;
*troubles du métabolisme ;
*soleil et eau de mer ;
*fatigue ;
*stress;
*accouchement ;
*suites opératoires.

Gestes à ne pas faire

* Natter ses cheveux, porter des chignons ou des queues de cheval serrées avec élastique.
* Vouloir à tout prix conserver ses cheveux longs.
* Lisser ses cheveux au fer.

Solution

* Laissez sécher ses cheveux à l'air libre (l'hiver, utilisez un sèche-cheveux qui possède une position « air froid »).
* Coupez vos pointes tous les 2/3 mois.
* Vous pouvez opter pour une cure en ampoules (en parapharmacie et pharmacie) à faire généralement sur plusieurs mois.
*Durant votre shampoing, prenez le temps de bien masser votre cuir chevelu pour activer l'oxygénation des tissus.
* Une fois par semaine, laissez poser quelques minutes un masque régénérant à base de citron (pour la brillance et le tonus), de vanille (adoucissante), d'avocat (hydratante), de jojoba (régénérante et adoucissante) ou d'huile d'olive.
* Côté alimentation, privilégiez les aliments riches en oméga 3 afin d'activer le renouvellement cellulaire.
* il est également conseillé de faire une cure de vitamines ou d'oligo-éléments.

LES CONSEILS POUR ÉVITER L'APPARITION DES CALCULS RÉNAUX



Il y a évidemment certains conseils à suivre pour éviter d'avoir des calculs rénaux, et d'autres recommandations au cas où cette maladie est héréditaire dans votre famille. Il est indispensable de prendre ses précautions dans ce cas-là afin de ne pas voir votre état se détériorer.

LES CALCULS RÉNAUX PEUVENT ÊTRE HÉRÉDITAIRES :

*il faut alors consommer beaucoup d'eau quotidiennement, entre 6 et 8 verres d'eau par jour, afin que le corps puisse produire une quantité suffisante d'urine. D'autres suggèrent plutôt d'en prendre une bonne douzaine de verres.
*À propos des liquides que l'on doit consommer, il ne faut pas oublier que certains d'entre eux possèdent la capacité de nous déshydrater très rapidement. C'est pour cela qu'il faudra éviter les boissons qui contiennent de l'alcool ou de la caféine.
*Il faudra impérativement prendre en compte la nature des calculs au moment de prendre des médicaments, car certains d'entre eux diminuent les composants de l'urine et d'autres réduisent sa disposition lorsque les calculs se forment.
* Vous pouvez effectuer des changements dans votre régime afin d'éviter que des substances consommées puissent former des calculs rénaux .Il est recommandé dans ce cas de diminuer sa consommation de produits laitiers, comme le lait et le formage.
* Si vous souffrez de calculs d'oxalate, vous devez diminuer votre consommation de boissons gazeuses, de cacahuètes et de chocolat.
* Si vous avez des calculs de cristaux, alors vous devrez réduire votre consommation de poisson.
* Enfin, pour ceux qui souffrent de calculs uriques, il vaudrait mieux éviter la viande, les anchois et le poulet.

Les bienfaits du henné pour nos cheveux

Le henné est un produit d'origine totalement végétale, sans aucun type de substance nocive, et il apporte les bienfaits suivants à nos cheveux :

-Il ne décolore pas les cheveux et ne les abîme pas.
-Il donne une couleur très naturelle aux cheveux.
-Il apporte du volume et de la force à vos cheveux, il est donc spécialement recommandé aux personnes qui ont les cheveux fins ou abîmés.
-Après application, les cheveux paraissent plus brillants.
-La teinture tient pendant 3 mois environ et disparaît de manière progressive, vous n'aurez donc pas de changement brusque de couleur de cheveux.
-Il couvre les cheveux blancs.
-Le henné apporte une couleur auburn, mais il peut se trouver, dans le commerce, associé à d'autres plantes pour offrir d'autres nuances de couleur. Il existe aussi le henné neutre, incolore, qui s'utilise comme masque capillaire.
-Il peut s'utiliser autant que vous voulez



Chaussons au fromage fetta



Ingrédients

_ Recette de la pâte:
_ 500gr de farine
_ 1càs de levure de boulanger
_ 1càs d'huile d'olives
_ De l'eau pour le mélange
_ du sel selon votre goût

Les étapes

-Mélanger tout les ingrédients de la pâte en terminant par l'eau.

-Ramasser la pâte, la laisser reposer quelques minutes pendant le préparation de la farce

Farce:

-1/2 fetta ecrasé auquel vous rajouter un peu de persil ciselé et du poivre.

-Pour relever le goût vous pouvez également rajouter de l'oignon coupé en dés

-Après repos, étaler la pâte au rouleau, faire des ronds à l'aide d'un verre

-farcir le milieu de la préparation au fetta, puis refermer comme sur les images

-Badigeonner d'un mélange de jaune d'oeuf et lait, saupoudrer de graines de sésames ou d'origan.

-laisser reposer 5 à 10 minutes et enfourner à 200° jusqu'à dorure

Brownies au citron



Ingrédients

_ 250 g de beurre
_ 430 g de sucre en poudre
_ 4 œufs
_ 225 g de farine
_ 85 g de noix de coco râpée
_ 60 ml de jus de citrons
_ 3 cuillères à café de zeste de citrons
_ 1/2 s de levure chimique

Préparation;

Faire fondre le beurre à votre façon habituelle (micro-onde, bain marie,....)

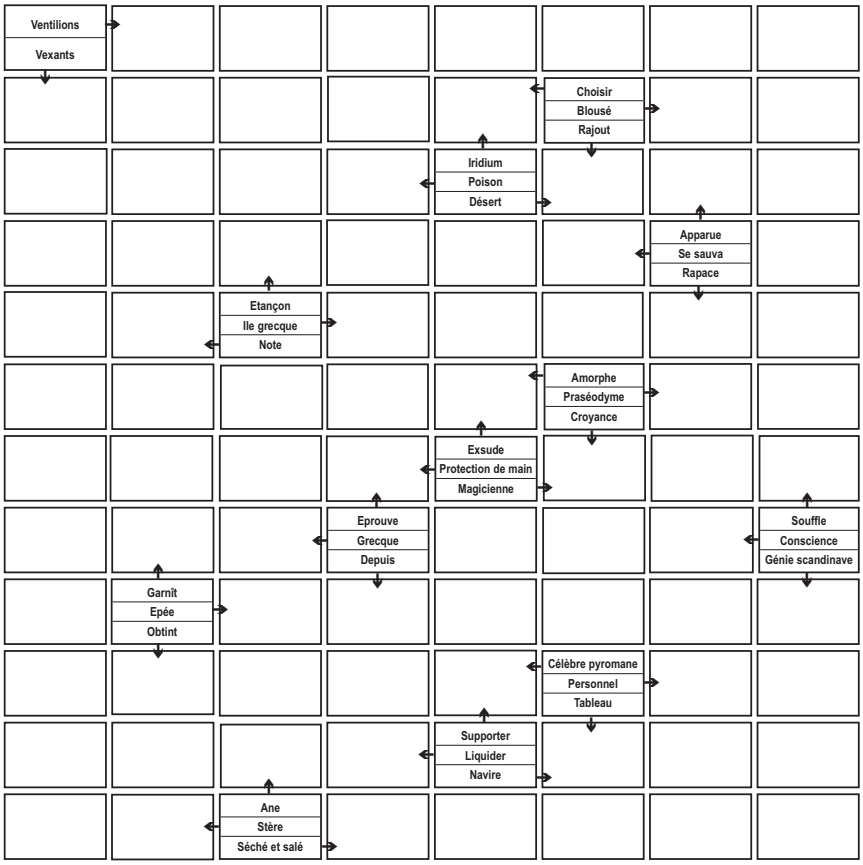
Ajouter le sucre et mélanger afin de l'y faire fondre.

Ajouter les œufs 1 à 1 tout en mélangeant. afin de bien les incorporer.
Ajouter ensuite, le zeste et le jus de citron, 1/2 sachet de levure chimique la farine, la noix de coco et mélanger jusqu'à homogénéité.

Verser dans un plat beurré et fariné, et enfourné 30 minutes à 180°.

Laisser quelques minutes avant de démouler.

Mots fléchés n° 1438



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1437

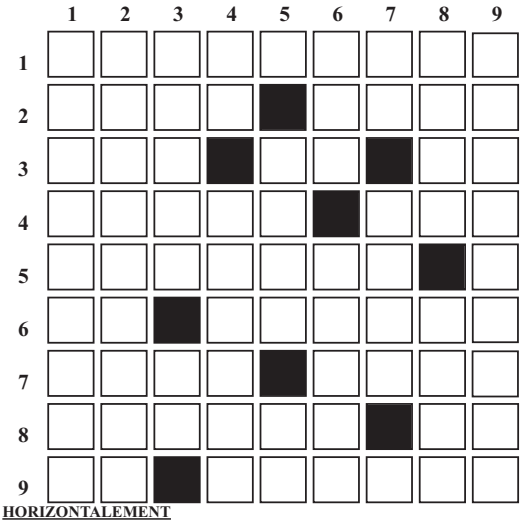
Horizontalement

- PALLIER
MALI - OTE
IRENE - AN
SA - GNOLE
ADRETS - S
NEO - ASA -
TRUC - AVE
HASES - ET
R - STUPRE
OSE - ROTI
PU - SERIN
ERNE - TET

Verticalement

- MISANTHROPE
PARADERA - SUR
ALE - ROUSSE - N
LINGE - CET - SE
L - ENTA - SURE -
IO - OSSA - PORT
ETAL - AVERTIE
RENES - ETEINT

Mots croisés 9/9 n° 1438



HORIZONTALEMENT

1. Fracasser - 2. Produit de volcan - Vague - 3. Principe de vie - Symbole chimique - Opus - 4. Machine hydraulique - Existence - 5. Jambière en cuir - 6. Sert à appeler - Poisson - 7. Lac des Etats-Unis - Entendre - 8. Racontai - Note du chef - 9. Titane - Localises.

VERTICALEMENT

1. Cessent de fonctionner - 2.Curerai la cheminée - 3. Reconnu - Fin d'infinitif - 4. Démonstratif - Cirés - 5. Brosse - Unau - 6. Aéroplane - Rectiligne - 7. Dieu du Nil - Expérience - 8. Confusion - Région du foie - 9. Ressasseras.

SOLUTION N° 1437

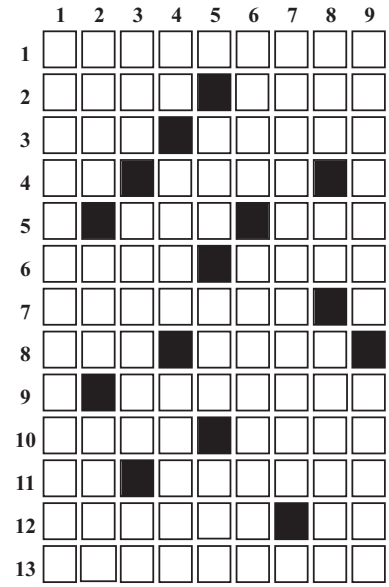
Horizontalement

CREATURES
HANTERENT
OMET - ETRE
PERRE - SOL
ENGINS - LE
REIS - ANE -
- RETENU - O
PA - ANGLET
TISSA - SUA

Verticalement

CHOPER - PT
RAMENERAI
ENERGIE - S
ATTRISTAS
TE - EN - ENA
URE - SANG -
RETS - NULS
ENROLE - EU
STELE - OTA

Mots croisés 9/13 n° 1438



HORIZONTALEMENT

1. Remettre sur la bonne voie - 2. Coureur australien - Gardienne des suffrages - 3. Manière de voir - Première période du secondaire - 4. Ancienne unité - Quantité de papier - 5. Réservoir à lait - Elimine - 6. Mini-vampire - Logé - 7. De requin ou d'avion - 8. Comme ça - Formulas - 9. Evasées - 10. Qui n'a demandé aucun effort - Vitesse de navire - 11. Pour montrer - Ensemble routier - 12. Apparitions - Pour un mec - 13. Lascive.

VERTICALEMENT

1. Qui ravagent - 2. Bouleversés - Auxiliaire conjugué - Masse glacée - 3. Accessoire du golfeur - Butin de butineur - Pour dans - 4. Il murmure dans son lit - Air - Sombres - 5. Grand nombre - Il doit tourner rond - Il récolte les fruits de la campagne - 6. Médité - Femme de noble - 7. Telle une tenue légère et fleurie - 8. Grande école - Contraintes - Palais de sultan - 9. Demeurées - Privée d'amis.

SOLUTION N° 1437

Horizontalement

REFLECHIT
ECOULE - RE
MUR - ALIAS
ORGANES - T
NIEE - ROUE
TE - RAILS -
E - FIN - EUH
PAIENS - RI
EV - NETTES
NAT - EAU - S
TRANSFERE
EIRE - FUIE
SEIZE - RAS

Verticalement

REMONTE-PENTES
ECURIE - AVARIE
FORGE - FI - TARI
LU - AERIEN - NEZ
ELAN - ANNEES - E
CELERI - STAFF - H - ISOLE - TUEUR
IRA - USURE - RIA
TESTE - HISSEES

SODUKU 167

Pour jouer au Soduku

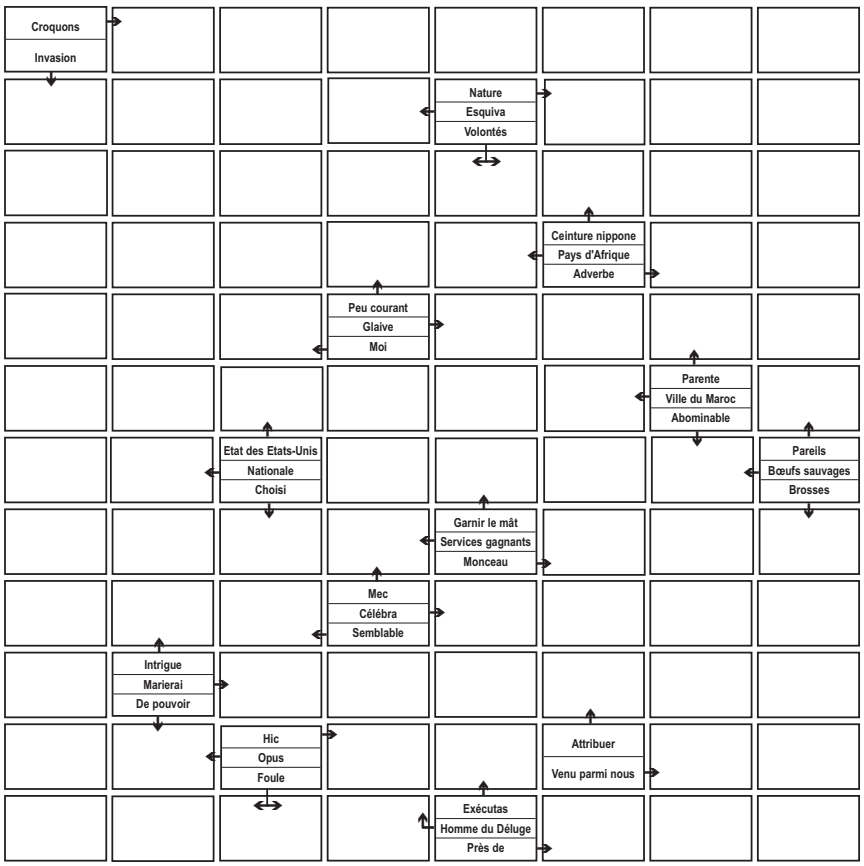
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			3		6			
5	7						4	
1				4		9		
7		8	6		9	3		
	6						5	
		1			2			4
			2	9		4		
	9	7					2	8
					4			

SOLUTIONS

7	5	2	9	8	3	1	6	4
9	6	4	1	2	5	7	8	3
3	1	8	6	7	4	5	2	9
8	3	6	7	4	1	2	9	5
4	9	1	5	6	2	3	7	8
5	2	7	8	3	9	6	4	1
2	4	9	3	5	7	8	1	6
6	7	5	4	1	8	9	3	2
1	8	3	2	9	6	4	5	7

Mots fléchés n° 1440



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1439

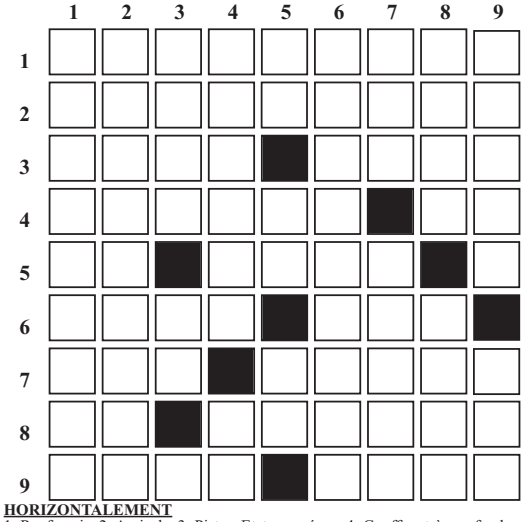
Horizontalement

ENTACHAS
PEUR - AME
AOSTE - EN
NP - EPARS
CHERIR - E
HYMENEE -
ETA - EOLE
MENE - LEV
E - ALLEGE
NO - LA - AN
TRIE - ONT
- SE - BUTE

Verticalement

EPANCHEMENT -
NEOPHYTE - ORS
TUS - EMANA - IE
ARTERE - ELLE -
C - EPINE - LA - B
HA - AREOLE - OU
AMER - ELEGANT
SENSE - EVENTE

Mots croisés 9/9 n° 1440



HORIZONTALEMENT

1. Renforçai - 2. Amical - 3. Pista - Etat européen - 4. Gouffres très profonds - L'or au labo - 5. Sujet de ragot - Petite baie - 6. Manches sur court - Fille de l'ALN - 7. Transpira - Sanctionnée - 8. Erbium - Localiser - 9. Gogo biblique - Assistance.

VERTICALEMENT

1. Ecroulée - 2. Machines à sasser - 3. Ville de Colombie - Possessif - 4. Couvris une glace - Mémorisé - 5. Venu parmi nous - Devant l'année - Rapport de circonférence - 6. Tressaillit - 7. Tissu - Tracas - 8. Exposa au vent - Socle - 9. Occlusion intestinale - Des lustres.

SOLUTION N° 1439

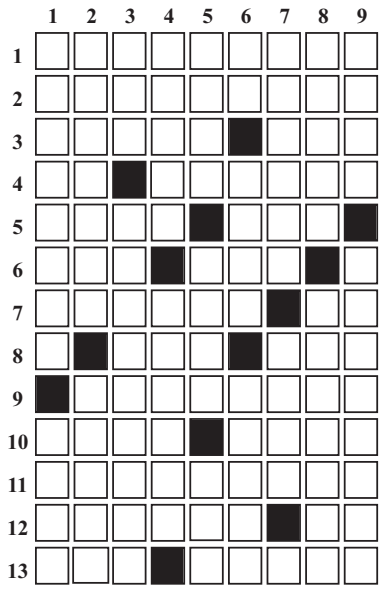
Horizontalement

ABATARDIR
BRUINEUSE
JAN - SUR - M
ENEE - SEVE
CLEBS - TOT
TA - REVET -
INDEXE - ER
OTE - ETIRA
NERFS - MAI

Verticalement

ABJECTION
BRANLANTE
AUNEE - DER
TI - EBRE - F
ANS - SEXES
REUS - VET -
DURETE - IM
IS - VOTERA
REMET - RAI

Mots croisés 9/13 n° 1440



HORIZONTALEMENT

1. Chercha à étendre sa clientèle - 2. Rassasier - 3. Indien au Pacifique - Bière anglaise - 4. Relevé - Détournés - 5. Ile d'Italie - Ils vont avec les autres - 6. Moyen de transport - Celui-là - 7. Ville de Belgique - Indication de lieu - 8. Bruit de coup - Il n'a pas de frontières - 9. Proportionnée - 10. Interjection de branché - Loi - 11. Jeu de société - 12. Ourdir - Ferrure - 13. Colère de jadis - Liées.

VERTICALEMENT

1. Bon sens populaire - Contre tout ce qui le suit - 2. Ajourner - Lumineux - 3. Se risque - Maltraite - 4. Phase - Rubans - 5. Cuit à la chapelure - Chose proche - Bagatelle - 6. Eprouvé - Perçues - Région française - 7. Redoute - Complexe - 8. Récepteurs - Sur les genoux - 9. Terrains d'étude - Bourriques.

SOLUTION N° 1439

Horizontalement

INCRUSTES
MARES - ARA
PIED - MIEN
ATTIFER - S
R - ETETER -
TV - ENA - OR
AIR - ELUDE
GEANT - NES
ENDORMIES
ANIMEE - SA
BON - SUC - S
LIEN - THES
ESSOREUSE

Verticalement

IMPARTAGEABLE
NAIT - VIENNOIS
CRETE - RADINES
REDITE - NOM -
NO
US - FENETRES
- R
S - METAL
- MEUTE
TAIRE - UNI -
CHU
ERE - RODEES -
ES
SANS -
RESSASSE

SODUKU 169

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1			4	3				6
						3		
	3	4			8	5		
		3						2
2	6			9			5	
						9		
			9	4			6	
6		5						
				6	2			7

SOLUTIONS

1	2	3	5	8	9	6	4	7
7	4	9	1	3	6	8	5	2
6	8	5	2	4	7	3	1	9
3	1	2	7	5	4	9	6	8
4	5	7	6	9	8	1	2	3
8	9	6	3	2	1	4	7	5
5	3	1	9	6	2	7	8	4
2	7	4	8	1	3	5	9	6
9	6	8	4	7	5	2	3	1


LE JEUNE INDEPENDANT
#mobilis
#Tebboune
#Presit
#Gourcuff
#Satim
#Gaz
#3G
#Tebboune
#Ligue1
#CAN_2017
#dz
#jerusalem
#Jsk
#Western_Sahara
#الجزائر
#Khadra
#sellal
#usine_renault
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Oran2021
Economie
Sports
Culture
Monde
Régionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

21.00 : Joséphine, ange gardien



TÉLÉFILM avec Mimie Mathy , Sophie Duez…

Mélanie, adolescente dyslexique de 17 ans, peine à surmonter un chagrin d'amour. La jeune fille apprend qu'elle a été adoptée. Ses repères s'effondrent et ses résultats scolaires chutent. Mélanie décide de rechercher sa mère biologique pour la rencontrer. Pour l'accompagner dans cette quête, elle peut compter sur Joséphine, qui va également l'aider à accepter et surmonter son handicap.

20.55 : Qui sera le prochain grand pâtissier ?



TÉLÉRÉALITÉ - 4 saisons / 16 épisodes

Pour cette quatrième édition et durant quatre semaines, deux filles et sept garçons, âgés de 22 à 29 ans, concourent dans l'espoir de devenir le prochain grand pâtissier. Ils viennent de France mais aussi de Suisse ou des Etats-Unis et ont tous une solide expérience. La présentation est confiée à Jean Imbert, cuisinier engagé et passionné de pâtisserie. Il est entouré d'un jury prestigieux composé de Christophe Adam, Pierre Marcolini et une nouvelle venue : Claire Heitzler, chef pâtissière de l'année.

20.55: Meurtres à La Rochelle



TÉLÉFILM avec Philippe Caroit , Dounia Coesens…

Un homme d'affaires est retrouvé pendu dans la tour Saint-Nicolas, à La Rochelle. La lettre « A » a été écrite avec du sang sur son front. Ce meurtre rappelle celui de sept moines catholiques par des protestants au XVIIe siècle. L'enquête est confiée au capitaine Raphaël Weiss. Celui-ci est placé sous le commandement de sa fille, Justine, avec laquelle il est en froid. Elle découvre alors certains secrets de la vie de son père.

21.00 : Les vacances du petit Nicolas



FILM avec Mathéo Boisselier , Valérie Lemercier….

L'année scolaire vient de se terminer, Nicolas et ses parents vont partir en vacances à la mer. Mais ces derniers ne cessent de se disputer car le père de Nicolas refuse d'emmener avec eux Mémé. Son épouse ne cède pas. Et ils se retrouvent tous les quatre à l'hôtel Beau-Rivage pour l'été. Malgré les rapports tendus entre le père de Nicolas et sa belle-mère, tout le monde semble profiter du séjour. Mais Nicolas se met en tête que ses parents veulent le marier...

20.55 : Le ciel attendra



DRAME avec Noémie Merlant , Naomi Amarger…

Au petit matin, une brigade d'intervention de la police perquisitionne le domicile des Bouzaria et emmène la jeune Sonia, qui est aussitôt mise en garde à vue. Ses parents, Samir et Catherine, tombent de haut : ils n'ont pas vu que leur fille avait été embrigadée par un «prince», un recruteur chargé de former des djihadistes. De son côté, Mélanie, 16 ans, idéaliste et généreuse, vit une adolescence ordinaire jusqu'au jour où elle entre en contact avec une mystérieuse personne sur un réseau social.

20.59 : Ticket gagnant



TÉLÉFILM avec Lionel Abelanski , Hélène Vincent ….

Benoît Vautrin, la quarantaine, mène une existence monotone entre la société de crédit peu scrupuleuse où il travaille et le lotissement de banlieue où il vit avec sa mère Jeanne, atteinte de la maladie d'Alzheimer. Un jour, Benoît trouve dans un baril de lessive un ticket qui lui fait gagner un million d'euros. Sous le choc, il décide de ne rien changer à ses habitudes. Mais sa soudaine richesse attire une déferlante de prédateurs.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:19	12:30	16:10	19:06	20:30
CONSTANTINE	04:25	12:35	16:14	19:10	20:34
ALGER	04:38	12:49	16:29	19:25	20:49
OUARGLA	04:41	12:40	16:16	19:11	20:29
CHLEF	04:47	12:56	16:35	19:31	20:54
MOSTAGANEM	04:52	13:01	16:40	19:36	20:59
ORAN	04:56	13:04	16:43	19:38	21:01

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5866 – MARDI 6 DHOUL EL HIDJA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	24°
Oran	27°	21°
Constantine	37°	22°
Ouargla	38°	23°

SATURATION DU PARKING DE L'AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE

Des retards sont annoncés par Air Algérie

Depuis hier, les voyageurs ont constaté de nombreux retards dans les vols d'Air Algérie au niveau de l'aéroport Houari-Boumediene. Des perturbations qui ont provoqué des confusions et une certaine anarchie dans les halls et aux guichets. En plus de la grogne des voyageurs, rentrant de vacances ou ceux qui en reviennent, les préposés étaient sur les nerfs, selon plusieurs témoignages.

Au départ, tout le monde avait pensé que ces retards étaient dus à l'incendie qui s'est déclaré dans la zone industrielle située non loin de l'aéroport. Certains avancent qu'il s'agissait de simples mesures de sécurité ou d'actions préventives, tout à fait provisoires. Or, il n'en est rien.

C'est la compagnie nationale Air Algérie qui confirme que ces retards sont causés par la saturation du parking pour avions de l'aéroport. Hier, le communiqué de la compagnie avertit que ses vols au départ ou à l'arrivée à Alger seront retardés en raison de cette saturation. « Air Algérie s'excuse de ces désagréments dont elle n'est pas responsable», indique ce communiqué laconique, qui ne donne pas d'autres détails sur l'ampleur de ces retards et leurs incidences sur le trafic aérien. De même que la compagnie ne donne aucune date quant au rétablissement réel des horaires d'arrivée et de départ des avions à partir de l'aéroport Hoauri-Boumediene. Beaucoup de voyageurs craignent surtout des annulations pures et simples des dessertes prévues ou des reports à des horaires et dates non divulgués à l'avance.

Ces derniers jours, le trafic aérien connaît une densification importante, marquée par la fin des vacances, la proximité des fêtes de l'Aïd el Adha, la rentrée scolaire et surtout les derniers départs vers les Lieux Saints de la Mecque pour le pèlerinage.

A noter que c'est la première fois qu'Air Algérie informe ces clients et voyageurs des raisons des retards et des perturbations dans ses vols et autres dessertes.

M. K.

UN SEMI-REMORQUE PERCUTE UN ABRIBUS À AÏN ALLAH

1 personne décédée et 1 enfant blessé

UNE PERSONNE est décédée et un enfant a été grièvement blessé au niveau des membres inférieurs dans un grave accident de la circulation survenu dimanche au niveau de l'échangeur Aïn Allah-Zéralda, a indiqué le chargé de communication de la direction générale de la Protection civile d'Alger, le sous-lieutenant Kamel Sadek. L'accident est survenu aux environs de 19 heures au niveau de l'échangeur Aïn Allah-Zéralda (Alger-Ouest) après que le chauffeur d'un camion semi-remorque a perdu le contrôle de son véhicule pour venir percuter des citoyens qui se trouvaient à l'arrêt de bus, précise la même source. Le chauffeur du camion, en état de choc, a été évacué vers l'hôpital Issad-Hassani (Béni Messous) pour recevoir les premiers soins, ajoute la même source. La Protection civile a mobilisé 5 camions et 6 ambulances relevant de l'unité territoriale de la Protection civile de la wilaya d'Alger pour venir en aide aux sinistrés. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

S. N.

Un bébé chute du 5e étage à Aïn Smara...

LE 24 AOÛT, les éléments de l'unité secondaire de Aïn Smara ont été sollicités, aux environs de 8h30 pour secourir un enfant en bas âge victime d'une chute du cinquième étage d'un immeuble situé à la cité des 1600-Logements. Selon la cellule de communication de la Protection civile, l'enfant, qui vraisemblablement jouait sur le balcon du domicile de ses parents, a glissé avant que sa chute ne soit amortie par l'abondante frondaison d'un arbre haut d'une demi-douzaine de mètres, avant de finir sa chute au sol. Des blessures au visage et un écoulement de sang de son nez ont été relevés sur place par les secouristes de la Protection civile. **A. B.**

... et un enfant tombe du 4e étage à Médéa

C'EST véritablement un enfant miraculé qui est sorti indemne d'une chute du 4e étage d'un bâtiment situé au quartier Essalam-ERM sur les hauteurs de la ville de Médéa, dimanche soir vers 22h 40, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Agé de 18 mois, l'enfant qui est tombé du balcon, indique-t-on, ne présente aucune blessure apparente. **N. B.**

Publicité

